37e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 19 20-27 MAI 1920

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS....... { **15 francs à l'Édition complète.** / **10 — à l'Édition partielle.** }

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Pierre Lamouroux : guerre et idéal. — II. Apostolat près de l'enfance et apostolat à l'armée. — III. Apostolat aux tout-petits et par les tout-petits. — IV. Jeunes filles professeurs de Lycées de garçons. — V. Michelet patron de patriotisme ; Michelet et Jeanne d'Arc. — VI. La déformation d'une âme d'enfant : Louis XVII au Temple et Simon. — VII. Simon et la Commune de 1792. — VIII. Bibliographie : Pierre Tailliez ; Leman ; Occre ; Boulfroy ; Valensin ; Guesdon ; Cuenot ; Verdunoy ; Duprey ; Nourrisson ; Gaquère ; Yvonneck ; Mgr Touchet ; Mgr Julien ; Retté ; F. Veuillot.

I. — Carnet de guerre du sous-officier Pierre Lamouroux, tué à l'ennemi le 3 octobre 1915 [1].

Automne de 1914. De la Somme :

...Superbe journée d'automne. Mon Dieu, comment se fait-il que les hommes soient assez fous pour se battre quand la nature est si belle ! (25 oct., Cayeux-en-Santerre).

...On arrive aux tranchées (de Monchy) par une nuit d'un noir d'encre. A sept heures, la pluie commence et tombe toute la nuit sans interruption. La tranchée est inondée. Nos abris menacent de s'écrouler ; quelques-uns tombent déjà. On s'enfonce jusqu'à la cheville dans la boue épaisse et gluante... (11 nov.) — A onze heures, la pluie recommence battante et va tomber toute la journée et une partie de la nuit... Beaucoup de nos abris s'écroulent menaçant d'asphyxier leurs locataires... La tranchée n'est plus qu'un marécage profond où on enfonce jusqu'aux mollets... (13 nov.)... — Les éboulements battent leur plein et la boue monte toujours. Nous nageons dans le bourbier (dimanche 15 nov.)... — *(Lundi) :* Un vent du nord glacé ne cesse de souffler, la pluie froide nous cingle sans discontinuer. Journée sinistre, nous sommes transis, perclus dans nos trous de terre... — Il a gelé cette nuit à pierre fendre, il gèle encore. Les toiles de tente sont aussi raides que les canons de nos fusils. Le cidre est un bloc de glace dans nos bidons, le pain et la viande durs comme du bois... (20 nov.)

Six heures du soir, nouveau départ pour la tranchée... Boyaux remplis d'eau, de boue, de vase et d'éboulements... Nous voici en panne couchés dans les flaques d'eau sur la plaine, pendant plus d'une heure. Nous reprenons enfin notre lamentable odyssée, nous replongeons dans le boyau lugubre : bruit de chevaux qui pataugent à l'abreuvoir. L'eau mêlée de boue monte sans cesse, nous en avons d'abord jusqu'aux mollets, puis aux genoux, puis à la ceinture. On s'enlise dans la boue, on s'empêtre dans la terre, on s'arrête, à chaque instant, pour porter secours à un camarade qui se noie. On fait ainsi, dans ce ruisseau de glaise liquide, 800 mètres en une heure. Vers huit heures, nous arrivons à notre poste. Il y a plus de 80 centimètres d'eau dans la tranchée que nous devons occuper en poste de repos ! et 1 m. 20 à 1 m. 50 dans la tranchée de veille...

A une heure trente du matin, nous parvenons au poste du capitaine où nous restons dans un boyau étroit. Mes hommes sont demeurés plus de six heures dans l'eau, et maintenant il commence à geler ferme. La terre se couvre de poudre blanche. Nous avons beau battre la semelle avec énergie, nous sommes glacés sous nos capotes alourdies de terre et d'eau. Quelle terrible nuit !

Enfin le jour ! Il me manque une dizaine d'hommes, les uns égarés, les autres enlisés et qui n'ont pu être retirés de la vase que le matin (mardi 29 décembre : Monchy-au-Bois).

(Mercredi 30). La perspective de rester ici quatre jours est vraiment effrayante. Pas un abri et pas moyen d'en faire. A mesure qu'on travaille, cette terre molle s'éboule et tout est à refaire.

(Jeudi 31). A 11 h. 30 du soir, vive fusillade à droite : c'est sûrement une attaque des Boches. Qu'allons-nous faire ? Sur cent fusils, il n'y en a pas dix d'utilisables. Tous les autres sont pleins de terre. Les baïonnettes elles-mêmes auraient grand'peine à s'ajuster aux canons. Nous ne pouvons ni avancer, ni reculer, ni tirer. Nous faire tuer ou nous laisser prendre : telle est l'alternative. Heureusement l'attaque ne se produit pas.

(1er janvier)... Nous sommes relevés vers 7 heures... De l'eau jusqu'aux genoux, nous arrivons au moulin, puis à Hannescamp, éreintés, essoufflés.

Il nous reste 2 kilomètres. Alors c'est la débandade, la débâcle sur la route, par groupes de deux, trois, quatre. On s'en retourne bancals, boiteux, clochards...

En passant devant le logement du commandant X. : fenêtre éclairée, salon chauffé, on entend le palpitement d'un piano... Nous passons, fourbus, mourant de fatigue.

[1] Sur Lamouroux, voir *Ami* 1919, p. 1124-1129. Le P. Bessières vient d'ajouter à son livre un nouveau chapitre, d'après documents nouveaux (lettres et carnet de campagne), *Etudes*, 5 janv. 1920. Et il vient de donner une nouvelle édition, refondue, de *Ames nouvelles* à la libr. de Gigord, in-12 de XLVII-242 p., 5 f. (maj. comprise).

Nos lecteurs peuvent se souvenir que Lamouroux était un instituteur parisien, converti de l'anarchie d'abord au patriotisme et au nationalisme intégral, puis de l'anticléricalisme à la foi. Revenu à Dieu après une retraite à Mours (Pâques 1914), il s'était voué tout de suite à l'apostolat. Il était né apôtre ; il le fut longtemps pour le mal ; il avait commencé de l'être pour le bien déjà avant son complet retour à la pratique religieuse. Il formait, dans l'humilité de son âme de converti, les plus apostoliques projets, en ce printemps et cet été de 1914 : organisation, entre les instituteurs chrétiens, d'un groupement semblable à celui des élèves de Normale Supérieure et des professeurs catholiques de l'Université, et rapprochement ensuite de ces groupements dans un lien de charité commun. Nous avons tenu nos lecteurs au courant de ces choses en 1919 (article cité) ; et nous continuerons.

(2 janvier). Au réveil, pieds enflés : congélation. Impossible de me lever. Plus de cent malades dans la compagnie.

(3 janvier). A l'infirmerie. Plusieurs sont évacués à fin d'amputation des extrémités. Pour moi : bain d'eau bouillante, friction à l'alcool, badigeonnage à l'acide picrique.

(Du 4 au 9). L'enflure diminue, mais je souffre terriblement. Picotements, élancements, brûlures, morsures, dents, aiguilles, scies, scalpels, effroyables nuits sans sommeil.

Celui qui a écrit ces lignes ne sera pas accusé d'embellir la guerre, de poétiser l'horreur. Il a la vision nette, aiguë des choses, mais sans amertume, sans ombre de récrimination contre la Providence. Ce que la guerre a de misérable ne lui en voile pas les grands côtés ni la fin idéale : Dieu et la France. D'autres, — quelques autres, — n'ont su, « de cette vie qui fut la nôtre, dont nous voulons garder la fierté » (dit le P. Bessières), n'ont su en retenir que la boue, boue des corps et boue des âmes. Ils n'ont vu dans la guerre qu'école d'avilissement; ils ont répété, ils ont dicté aux enfants de nos écoles que la guerre ne savait que développer en tous ceux qui la font « tous les mauvais instincts sans en excepter un seul. » Oui, la guerre a enfoncé, a enlisé des âmes, surtout à l'arrière et loin du front, en leur irrémédiable bassesse ; mais que d'autres elle a grandies, toutes celles qui portaient un ferment de noblesse ! Et celles-là ont été légion... D'autres, du spectacle des horreurs de la guerre, ont conclu : « Qu'il n'y ait plus ni drapeaux ni patries ! » Lamouroux, au sortir de ces lugubres semaines de tranchées de l'automne 1914, tressaille d'allégresse à la vue du drapeau :

Pour la première fois (10 décemb.) j'ai vu flotter au vent le drapeau de notre 43e colonial. Avec amour, avec respect je l'ai salué, confiant que Dieu nous donnera la force nécessaire pour le défendre jusqu'à la mort, pour ajouter un rayon de gloire à son passé.

(17 mars). Revue par le général de Castelnau. Il souffle un vent du nord glacé. Tout d'un coup la neige ! Nous attendons plus d'une heure sur le terrain. Nous sommes gelés.

Le général arrive enfin, et passe fort scrupuleusement la revue, voyant tous les hommes, en interrogeant beaucoup, examinant tout avec minutie, se faisant expliquer longuement. C'est un petit homme court, mais vif, alerte, aux yeux fins et profonds. Très sympathique. Il nous félicite de notre belle tenue sous les armes. Il veut, annonce-t-il, nous traiter comme Napoléon sa vieille garde. Il fera appel à nous quand il y aura un coup dur. *Nous sommes prêts, mon général.*

Il est chef lui-même (adjudant) ; il a le sens de la responsabilité, et que le recours suprême est en Dieu :

(22 juin : Au repos). Ce repos prolongé ne vaut rien pour le moral des hommes. Il se gâte... Depuis une dizaine de jours, cela va mal. L'oisiveté, le vin, la lassitude de huit mois de campagne et, il faut bien le dire, le manque de tact... d'esprit chrétien... l'égoïsme de plusieurs chefs en sont cause. Des mots de révolte, des allusions de revanche, grondent sourdement. Ces hommes, si brillants à la revue de vendredi, supporteront-ils encore quelques mois la rude discipline nécessaire ? J'ai des craintes sérieuses pour l'avenir... *Mon Dieu, aidez-moi.*

Et chez ce chef, quelle tendresse pour ses hommes ! quel souci de faire toujours place à la miséricorde ! Ecoutez un peu ce cas de conscience :

(Dimanche 6 décembre). Hier soir, une histoire abominable. Le soldat X. s'est rendu coupable d'un très grave manquement à la discipline... Que faire ? Cette nuit, je n'ai guère dormi. Toutes sortes de pensées m'assaillent, me torturent. Je suis inquiet, plein de scrupules. Cas de conscience : La vie de cet homme est entre mes mains. Effroyable responsabilité. Quel remords possible ! Tout dépend du rapport que je vais faire. C'est le poteau, douze balles, ou bien une punition insignifiante. Je tremble. Cet homme a 41 ans, il a une femme, un enfant...

D'autre part... puis-je me rendre complice d'une telle faute qui, d'ailleurs, a eu quinze témoins ; dissimuler les faits ?

— Non, évidemment. — Mais le code militaire sera impitoyable. Serai-je, moi, insensible à la pitié, n'entendrai-je pas la voix de cet homme qui pleurait (quand j'ai fait procéder à son arrestation) en parlant de sa femme dont il voulait remettre la photographie à un camarade ? Déjà le malheureux se doutait du sort qui sans doute lui était réservé. — Le code militaire, tu ne l'as pas fait ; tu n'en es pas responsable, fais ton devoir, dis toute la vérité. — Mais Dieu nous commande la pitié, le pardon. — Je l'implore de tout mon cœur. Il veut la justice, lui aussi, et qu'on mette à l'écart la brebis galeuse pour éviter la contagion... Il y a ici une question de salut public. Je me résous douloureusement à dire la vérité, à faire mon devoir, suppliant Dieu d'inspirer mes actes et mes paroles.

(Lundi). J'ai vu le sergent X., juge au conseil de guerre. Il m'a dit que l'affaire ne faisait pas de doute. *C'est la mort.* Mon Dieu, ayez pitié de lui.

(Mardi). Il y a hésitation pour l'article du code à appliquer. Si je laisse atténuer le rapport, le malheureux peut s'en tirer avec deux à cinq ans de travaux publics. Réparer sa faute, refaire sa vie.

(Mercredi). L'affaire s'arrange... On atténue... L'essentiel, si j'y consens, sera passé sous silence... Mais alors, *il faut laisser dire que j'ai exagéré, me résigner à un blâme, à une punition. J'accepte.*

(Jeudi). Tout se passe comme je prévoyais... J'ai laissé faire. J'avais souhaité, demandé à Dieu que le malheureux ne soit pas condamné à mort. Mes prières sont exaucées... Ce ne sera qu'une punition relativement légère... Peut-être, étant passé si près du poteau, le malheureux sera-t-il plus sage, plus raisonnable, plus soumis aux lois humaines et divines.

Mon Dieu, je vous remercie, de tout mon cœur, de m'avoir accordé la vie de cet homme que je vous avais demandée. Je vous prierai souvent pour lui, afin que vous lui accordiez la grâce de redevenir un honnête homme, un bon chrétien. Plus que tout autre, il a besoin de nos prières et de votre grâce. J'accepte, moi, allègrement la punition qui m'a été infligée pour avoir consenti à son salut [1].

[1] C'est cette affaire qui empêcha Lamouroux d'être nommé officier.

Sur les Conseils de guerre, un livre très intéressant a paru en 1917, œuvre d'un jeune écrivain qui avait fait déjà ses preuves avant la guerre : **La Justice aux Armées**, *Chronique d'un Conseil de guerre au front (1915-1916)*, par René de Planhol, in-12 de 237 p., 3 f. 50, Paris, Attinger. L'auteur a été, de juin 1915 à septembre 1916, attaché comme défenseur à un Conseil de guerre de division. Il nous trace la physionomie des principales affaires auxquelles il a collaboré, graves ou anodines, banales ou pittoresques, comiques ou tragiques. Certaines d'entre elles, par les événements et le pathétique, dépassent l'imaginable. Il les classe méthodiquement : affaires dues à l'ivresse, crimes de la peur (maladies et mutilations volontaires, etc.), inculpés divers (voleurs et chapardeurs, déserteurs par amour, pillards d'églises, etc.). Il y a là des cas de conscience, des discussions casuistiques qui, pour nous prêtres, sont vraiment précieuses et nous ouvrent des horizons sur la mentalité de nos gens (puisque les trois quarts du temps c'est de nos gens que nous voyons juger ici les délits). Et l'on est heureux de constater la clémence de la justice militaire. Non seulement sa sévérité demeure fort audessous du code, mais les juges apparaissent toujours prêts à user de miséricorde dès qu'ils disposent du moindre prétexte ; ils ne se résignent à exclure de l'armée le coupable

Un journal socialiste, que la ferveur chrétienne de cet instituteur offusquait sans doute, a écrit : — « Lamouroux tombe à Givenchy, le 3 octobre 1915. Pour faire croire à la conversion de cet instituteur, l'aumônier Bessières introduit un Evangile dans la vareuse du cadavre. » Sur quoi le P. Bessières note qu'en octobre 1915 il n'était pas aumônier, mais soldat de 2e classe ; qu'il ne se trouvait pas alors à Givenchy (où il n'est jamais allé), mais au camp de Châlons ; qu'il n'a pas revu Lamouroux depuis juillet 1914.

II. — Le P. Bessières vient encore de réunir en volume la brillante série d'articles donnés aux *Etudes* en 1919, sous ce titre : **Cavaliers de France**, in-12 de xxii-212 p., 5 f. (sans major.), Paris, Perrin. — C'est de nos cavaliers de 1918 qu'on nous dit ici les prouesses : la cavalerie dans la bataille de Noyon (23-31 mars 1918), la cavalerie dans la deuxième bataille de la Marne (29 mai-7 juin), la cavalerie à la bataille de Champagne (15-18 juillet), l'hallali avec les Dragons (octobre-novembre), l'entrée à Metz. Pages superbes d'entrain, d'enthousiasme, de rondeur militaire, et tout ensemble comme pénétrées de recueillement. Tout ce qu'il y a de plus « cavalier », et tout ce qu'il y a de plus doucement chrétien. On s'y sent toujours comme en présence de Dieu, — en présence du Dieu de l'Eucharistie. Le P. Bessières était connu, avant la guerre, surtout par son apostolat eucharistique auprès des enfants (voir *Ami* 1919, p. 1253). Il s'est révélé, à la guerre, incomparable entraîneur d'hommes : n'était-ce pas dans la logique des choses ? Savoir parler aux enfants, c'est savoir parler simplement ; et la simplicité est la marque de toute vraie éloquence. Démosthène est plus grand que Cicéron, parce que plus simple, plus dégagé de la vanité des ornements. Bossuet vieillissant mettait tout le progrès de l'éloquence dans le don de se simplifier toujours davantage. Bossuet parlait de l'éloquence sacrée : ce qui est vrai de l'éloquence profane, l'est incomparablement plus encore de l'éloquence de l'apôtre chrétien, dont le modèle éternel doit être l'Evangile. D'autres qualités que la simplicité pourront attirer à des orateurs à la mode l'admiration de foules quelconques ; la simplicité seule sera bénie de Dieu. La Revue eucharistique fondée par le P. Bessières, *Hostia*, c'est la simplicité même ; elle est accessible à des enfants de sept ans qui se préparent à la 1re Communion dite « privée »; elle fera les délices tout aussi bien d'un Carmel, et il faudrait plaindre qui n'y trouverait pas son édification. Un évêque leur disait l'autre jour qu'il s'en servait pour ses méditations *(Hostia*, nov.-déc. 1919).

III. — Ce que l'on peut (et doit) apprendre à l'école des enfants... Lisez cette page d'une institutrice qui, à sa sortie de l'Ecole Normale, il y a douze ans de cela, a été placée dans les écoles maternelles et qui y est restée et qui n'a cessé d'y trouver ses délices, d'y trouver le Bon Dieu. C'est une institutrice laïque; elle est du groupe des Davidées ; elle a écrit cette page, pour elle sans doute, pour ses sœurs du groupe aussi. Elles se communiquent ainsi, avec une simplicité parfaite, leurs impressions, impressions de méditations, de retraites, impressions des jours d'ennui et du réconfort que le Bon Dieu leur ménage dans l'union de prières avec leurs compagnes, impressions des jours de visites inspectorales... Et c'est de tout cela, de toutes ces confidences d'âmes, qu'est formé le *Bulletin* mensuel [1] qui devient ainsi un organe vraiment admirable d'apostolat... *Ubi caritas et amor, Deus ibi est*. La directrice du *Bulletin*, Mlle Silve, disait l'autre jour combien cette confiance la touche chez les nouvelles abonnées surtout : celles-ci, dès la première lettre ou la seconde, disent, non seulement leur joie de faire partie du groupement, leur grand désir de travailler le mieux possible à devenir « d'excellentes Davidées », mais elles exposent très simplement leurs sentiments, leurs joies, leurs souffrances, leur vie passée, etc..., cela parce qu'elles n'oseraient pas, disent-elles, demander de faire partie des Davidées sans se « faire connaître »... Ecoutez maintenant notre demoiselle des « Maternelles » nous parler de ses « Tout-Petits » :

J'ai toujours aimé les tout-petits avec une vraie prédilection. A ma sortie de l'Ecole Normale, Dieu, inspirant mes chefs, me fit nommer dans une école maternelle. — Je me trouve encore dans les maternelles, et j'en suis heureuse.

O mes tout-petits ! Que de joies consolantes et douces je vous dois ! Quand la vie m'a déçue, quand je me suis heurtée au mensonge, quand j'ai deviné l'hypocrisie, quand j'ai été abreuvée d'amertume, ô mes chers tout-petits, je vous ai regardés ! Et vos yeux si clairs, vos fronts si transparents, vos gestes gauches si gracieux, vos petites phrases si ingénument confiantes et droites ont fait monter dans mes yeux des larmes d'émotion ; des larmes de reconnaissance, devrais-je ajouter, car, vous regardant, j'étais apaisée de pouvoir me dire : « Ceux-là au moins sont vrais, ceux-là sont purs, ceux-là sont beaux. » Aussi, comme je comprends la tendresse particulière du Maître pour vos âmes ! Comme je comprends qu'Il ait trouvé son repos à vous bénir après les discussions arides et menteuses des Pharisiens !

— « Mais que faites-vous dans les maternelles ? » m'a-t-on dit souvent d'un air apitoyé.

Je surprendrais beaucoup de mes interlocuteurs si je leur traduisais ainsi ma réponse : « Dans les maternelles ? Mais je vois mon Dieu et je m'y sens plus près de Lui. » C'est pourtant vrai. Mes tout-petits chéris de 2 à 5 ans me semblent encore si près des anges que je m'en trouve moi-même plus rapprochée. Au milieu de mes innocents bébés il me semble voir le « petit Jésus », l'innocence même. Je me plais à imaginer le divin Enfant évoluant avec mes bambins, et cette vision m'inspire un salutaire respect pour ces âmes blanches que le Maître regarde avec tant de douceur.

On a écrit que les enfants font l'éducation de leurs parents... De même, mes tout-petits refont mon éducation. A leurs yeux tout neufs la « demoiselle » c'est l'idéal de la perfection : elle ne peut tromper ; elle ne

qu'en cas de récidive ou d'infamie. A tous verdicts qui n'entraînent pas la dégradation militaire ou la mort, la suspension est automatiquement accordée. Au cours de ses quinze mois de session, M. de Planhol n'a vu que huit condamnations suivies d'exécution : deux condamnés à mort, et six hommes punis de détention ou réclusion (sur ces six, deux déjà avaient été renvoyés se battre, au moment où il écrivait, et deux devaient avoir bientôt la même fortune) : on ne peut pas dire que ce soit beaucoup, si l'on songe que 20.000 hommes, au bas mot, ont dépendu de cette justice et qu'ils avaient à remplir quotidiennement le plus rude devoir qui se soit jamais imposé à un peuple.

[1] Du *Bulletin* de mars retenir un joli billet de Pétain (cité au cours des impressions d'une retraite qui fut ménagée aux Davidées de Savoie par la sollicitude paternelle de Mgr Termier). C'était au temps où Pétain n'était encore que colonel. Son général lui mande : — « Nous apprenons que plusieurs officiers de votre régiment se permettent d'assister à la messe en uniforme. Une pareille violation des règlements ne saurait être tolérée. Veuillez nous communiquer les noms desdits officiers ». — A quoi le colonel Pétain fait cette réponse :

« Mon général, il est vrai que plusieurs officiers de mon régiment se permettent d'assister à la messe en uniforme. Parmi eux se trouve le colonel. Mais il se tient toujours au premier rang, il ignore les noms de ceux qui sont derrière lui. — *Signé :* Pétain. »

peut se tromper. Aussi comme il faut se surveiller pour ne jamais faire passer une ombre de doute ou d'effroi sur ces fronts de 3 ou 4 ans ! Comme il faut surtout se pencher avec patience et amour sur ces cœurs qui s'ouvrent, afin d'en deviner les impulsions, les penchants et la compréhension quelquefois si bizarre qu'ils ont des choses même les plus simples ! Et comme on est heureuse et fière quand on recueille de ces mêmes petits cœurs naïfs un élan de confiance et d'affection ! Mais, par contre, je ne saurais dire quelle tristesse me trouble, me pèse, quand je me rends compte que j'ai mal compris un de mes bébés ! Comme je me reproche de l'avoir déçu, désenchanté, de lui avoir ôté peut-être une de ces confiances candides qu'il est criminel de détruire trop tôt ! Et puis, déjà même parmi ces tout-petits il en est de trop sensibles et de malheureux, il en est dont les yeux trop grands, trop graves et trop tristes semblent ne pas devoir longtemps s'ouvrir au soleil. Ce sont ceux-là surtout qui « m'intimident. » Si un geste d'impatience m'échappe ou une parole un peu vive, si je dois gronder chez un turbulent une espièglerie ou une infime méchanceté, il est des yeux d'enfants trop sages qui me gênent. Ces longs regards qui me suivent, qui s'étonnent et se voilent, me serrent le cœur. — « Mon Dieu, j'ai eu tort : que doit penser ce pauvre petit ! Je lui ai fait mal, il me croyait toute douce et voilà que je m'impatiente, il ne comprend plus. » Et laquelle de nous n'a eu de ces regrets ?

Oh ! ne froissons pas nos tout-petits ! Qu'ils apprennent de nous la justice, la douceur, la bonté, la complaisance, le courage, l'oubli de soi. Le premier germe de toutes ces vertus peut se jeter à la maternelle où de 2 à 5 ans on fait surtout et avant tout de l'éducation. C'est là, certes, un travail aride, qui demande toute notre assiduité, toutes les ressources de notre volonté et de notre esprit, car l'école est une petite société où se heurtent déjà tous les caractères, où les timides sont impitoyablement écartés ou écrasés, où les violents croient tout à eux avec l'inconscience tranquille de leur âge. Dans cette société en petit, l'enfant doit apprendre à vivre, et surtout à se mouvoir sans bousculer personne. Celui qui a des frères et des sœurs sait déjà cela. Mais l'enfant unique... le dieu de la maison ! Quel renversement pour lui de tout ce qu'il a vu et entendu jusqu'à son arrivée à l'école, et quel travail il donne avant d'être compris et confiant !...

Quand nos tout-petits nous semblent fatigants, peu intéressants, décourageants, imaginons un instant le petit Jésus, le Bambin de Nazareth, au milieu de nos marmots : disons-nous que ces mêmes marmots seraient et sont considérés par Lui comme des frères et des sœurs ; disons-nous qu'avant d'être le précoce Docteur du Temple, Il fut l'adorable Bébé ne demandant à ceux qui l'entouraient que tendresse et sollicitude, tout comme ceux que nous avons là, sous nos yeux...

O mes tout-petits, je vous aime, oui je vous aime tous : ceux que j'ai bercés, ceux que j'ai consolés aux premiers jours de rentrée ; vous, les hardis qu'il m'a fallu calmer, et vous, les timides que j'ai dû conquérir ; vous mes garçons qu'un drapeau exalte, et vous mes filles aux gestes déjà maternels ; vous, bambins solides que j'ai vus grandir, et vous, anges frêles qui n'avez pu supporter notre rude vie. Et je vous vois tous : têtes blondes et têtes brunes, cheveux roides ou bouclés, petites mains agiles, petits pieds bruyants ; mais je vous vois surtout, vous, beaux yeux ! Clairs ou sombres, petits ou grands, beaux yeux où traîne encore un reflet d'au-delà ; beaux yeux ravis de vie ; chers yeux fixés sur les miens... je vous vois tous, tous, et vos rayons me disent que de tous les yeux du monde vous êtes les plus beaux, étant les plus vrais et les plus purs.

Et cela me console, me retient près de vous, me dédommage complètement du sourire protecteur qui accompagne souvent la réflexion déjà citée : — « Mais que faites-vous donc dans les maternelles ? »

IV. — Avec **La Femme chez les garçons,** de J. Galzy (in-12 de 272 p., 4 f. 50, Paris, Payot), nous sommes loin des « tout-petits, » semble-t-il. La distance n'est pas si énorme qu'on est tenté de le croire à première vue ; et ce titre bizarre ne recouvre pas de sous-entendus fâcheux. La femme chez les garçons, c'est une agrégée de l'Université qui, durant trois années de guerre, a été mobilisée et détachée en un lycée de garçons où elle a dû enseigner l'histoire à toutes les classes, de la Sixième à la Première. Elle nous dit ses impressions, ses expériences. Et ce n'est rien de très réjouissant. Ses « garçons » ne sont pas plus perdus que d'autres ; ou, s'ils ont des perversités, elle ne le sait pas et ne le veut pas savoir. Mais ce sont des enfants élevés sans Dieu, fermés à tout idéal, et qui ne savent s'assouplir que sous la rude discipline du proviseur (laquelle ne leur est pas ménagée). Et ce Dieu qui leur manque, ce n'est pas M^{lle} Galzy qui le leur peut donner.

Oh ! certes, c'est une très honnête fille ; elle a peut-être toutes les vertus non moins que toutes les capacités. Mais elle non plus n'a pas reçu Dieu de ses maîtres du Lycée ou de la Faculté. Ne l'ayant pas reçu, elle ne le donne pas à ses élèves d'aujourd'hui ; et ne le leur donnant pas, elle ne le reçoit pas d'eux en retour, comme notre Davidée tout à l'heure nous disait si gentiment le recevoir de ses tout-petits. Bienheureuse Davidée ! à ceux qui lui demandent avec une compassion mal placée ce qu'elle peut bien faire dans les maternelles, comme elle est heureuse de faire la réponse que l'on a lue ! M^{lle} Galzy, c'est elle-même qui se pose la question, et à mainte page de son livre, et avec angoisse. Et de se la poser, n'est-ce pas déjà une marque d'honnêteté, et d'une belle élévation d'âme ?... Mais c'est la réponse qui ne vient pas...

Heureux, dit-elle, heureux les prêtres persuadés de l'existence et de l'excellence de leur Dieu ! Heureux ceux qui croient au devoir d'imposer leur foi ! Pour eux l'éducation a un but. Elle n'est pas le soin inutile du médecin ignorant devant la maladie inconnue, tenté d'ordonner à tâtons ce qui peut sauver et ce qui peut nuire. Heureux ceux qui ne doutent pas !

On lui a bien enseigné la morale, à l'Université, la fameuse morale kantienne : — « Agis de telle sorte que la maxime de ton acte puisse être érigée en loi universelle » :

Combien de preuves à l'appui (de cet axiome) nous distribuait-on en classe ! On nous les jetait à la volée. Ce n'était pas bien difficile. Mais *combien d'actes échappent à la définition !*

Ce sont peut-être les plus intimes. Nous apprendra-t-elle, la maxime fameuse, à diriger la tendresse de notre cœur, à satisfaire ce besoin d'absolu que nous portons dans l'amour ? calmera-t-elle nos inquiétudes ? Tout ce qu'elle peut faire est de nous éclairer sur l'opportunité de certains actes, leur valeur sociale, de délimiter parfois le bien collectif, de régler l'interdépendance des hommes selon une formule de justice. Mais là, elle s'arrête, même impuissante à donner l'amour de ce qu'elle propose, à éveiller la disposition morale qu'elle prétend régir par sa loi...

D'autres essayaient de greffer sur l'impératif kantien une sorte de stoïcisme qui « tendait à détruire l'individuel, à stériliser l'être en lui enlevant son épanouissement ingénu, la joyeuse extension de sa sensibilité » :

Leur idéal était la contrainte : stoïcisme, flairant la chapelle calviniste, qui semblait peindre à la chaux les murs tristes de leur vie intérieure, et j'avais froid rien qu'à me représenter leur âme comme une grande salle nue...

Elle a entrevu quelque chose des mystiques, puisqu'elle écrit : « Qui peut nier l'apport que les grands mystiques, retirés dans leur rêve, ont prêté au trésor de l'âme universelle ? » Mais elle ne les a pas pénétrés, puisqu'elle ajoute : « Leur vie de solitude et de mortification a pourtant obéi à un principe qui, généralisé, ne serait plus qu'un principe destructeur. » Avec un peu d'étude, elle eût entendu que la solitude et la mortification chrétienne s'harmonisent à merveille avec tous les tumultes et tous les devoirs de toutes les professions imaginables.

Elle fait une fière critique de la morale à la Cousin :

Je me souviens aussi de ces entités dont on nous prêchait le respect crédule : le Beau, le Vrai, le Bien divinisés par Cousin, le Devoir, orné d'une majuscule, sortes de nouveaux Saints qu'on entourait d'une atmosphère de ferveur.

Mais *quelle définition nous en donnait-on qui puisse servir à les reconnaître ?* Quelle réalité en dehors de nous ? Quelle immutabilité ? C'est pourtant par ce vague Cousinisme, reflet déteint des essences platoniciennes, que les femmes chargées de nous diriger pensaient exalter nos jeunes imaginations...

Bref :

Je cherche ce qui m'est resté de tout cela. Quelle influence l'enseignement moral de l'Université a-t-il eue sur le développement de mon âme ? Que m'a-t-il donné pour m'y appuyer, pour m'aider à vivre, puisqu'il ne pouvait m'apporter un Dieu, ni enchanter mes futures tristesses par le mirage de sa bonté, ni me rendre moins seule par rapport au monde vaste et vis-à-vis de moi-même, en me faisant croire à une douceur toute-puissante secourablement penchée vers moi ?

On ne m'a rien donné : je sais bien.

Et elle, que va-t-elle donner à son tour à ses élèves ?

Serai-je aussi, pour ceux-là qui me sont confiés, l'initiatrice aux mains vides ? Les laisserai-je s'enfuir sans avoir essayé de leur apporter, si faiblement, si lointainement que ce soit, un viatique, ce viatique qu'ils ne demandent même pas, eux qui ne savent ni la longueur de la route, ni ses obstacles, ni ses solitudes brûlantes ou ses montées désolées ? Que leur donnerai-je à eux, qui ne prévoient même pas qu'un jour ils découvriront que la vie est difficile à vivre et qu'on n'a rien fait pour la leur enseigner, ou qui ne le découvriront jamais peut-être, tant leur destinée médiocre obscurcira leurs âmes ratatinées de petits boutiquiers, de petits rentiers, de petits bourgeois ?

Mais, hélas ! si défaillante et si incertaine, tourmentée de tant d'angoisses et de doutes, *que puis-je pour eux trouver en moi ?*

Elle a beaucoup, cependant, en elle-même. Elle a, le long de son livre, des lueurs fugitives à qui il ne manque que d'être fixées par une doctrine. Elle a des germes si heureux, des aspirations si élevées ! Elle entrevoit, elle voit la beauté de la vie cachée, des modestes tâches : — « Mon âme, relève-toi. Ce n'est pas toi qui choisis ta destinée ; mais c'est toi qui la transmues... Travaille la terre dure. Les plus belles amphores sont celles dont on oublie qu'elles sont d'argile. Les plus belles vies sont peut-être celles qui ont été faites avec les événements les plus ternes, les besognes les plus lourdes, la plus médiocre réalité. » Elle entre, un après-midi, pour y trouver quelque repos, dans une chapelle voisine, dans un Carmel dont toute l'année le chant, perçu de loin, a remué en elle les fibres les plus intimes du cœur :

...Quel calme est dans ces psalmodiantes voix ! Quoi ! aucune d'elles ne regrette !...

O apaisement de l'indéfectible pureté !...

Mes sœurs, mes sœurs, comme ce soir-là, dans la chapelle sombre, je vous ai enviées secrètement ! Voilà. Nous ne suivons pas les mêmes chemins et nous ne regardons pas les mêmes cieux. Mais, comme vous, je suis cloîtrée sous la double grille, comme vous je suis l'anonyme voix qui enseigne, comme vous je dois ignorer et faire ignorer que j'ai un cœur.

Mes sœurs, mes sœurs, vous vous donnez à l'Infini. Qui vous dit que je ne me sois pas donnée à l'Infini ?... Mais, derrière votre double grille, vous êtes préservées et défendues du réel. Rien ne vous distrait de vous-mêmes ni de votre amour... Mais rien ne me protège des besognes où je me donne et peut-être m'épuise et disperse ce qui devrait servir peut-être à mieux ; et je n'ai pas comme vous, ô mes sœurs, le loisir, le loisir bienheureux de pouvoir recroiser mes bras sur ma poitrine et sentir grandir en moi la flamme intérieure...

Un jour de rentrée d'octobre, comme son « découragement est si lourd » qu'il semble la ployer et la « courber vers la terre, » que ses pieds lui font mal, que son corps lui fait mal, que son âme s'affaisse sous le poids des jours passés, sous le poids du jour qui vient, sous tout le poids de la vie, — d'instinct elle s'appuie à la grille d'un Calvaire qui se trouve sur sa route quotidienne...

Et je suis là, un instant appuyée...

Je suis là, comme une des femmes douloureuses du Calvaire.

Mais une barrière me sépare du Crucifié.

C'est sur cette barrière que se clôt le livre. Elle tombera, cette barrière, certainement. Quand ? C'est le secret de Dieu. Une impulsion d'encouragement, le bon exemple d'une collègue y suffirait. C'est pourquoi, quand on rencontre de ces âmes flottantes, ce serait un acte de divine charité que de les mettre en relations avec les Davidées ou (puisqu'il s'agit de l'enseignement secondaire) avec une des collaboratrices féminines du *Bulletin des Professeurs catholiques de l'Université* (à Lyon) (p. ex. M^lle^ Ory, agrégée de l'Université, actuellement professeur au Lycée de Filles de Metz, l'année dernière au Lycée Duruy, à Paris, Secrétaire générale de l'Union des catholiques français de l'enseignement public, région parisienne).

V. — M^lle^ Ory protestait justement l'autre jour (*Bulletin* du 15 février) contre le patronage de Michelet, infligé à un Comité (le « Comité Michelet ») qui prétend faire appel à tous les Français et dont le programme est tout d'union sacrée et de

patriotisme actif. Programme attirant, très bien ; mais le choix du patron pose pour beaucoup de membres de l'enseignement — « nous le savons, » dit Mlle Ory, — « un véritable cas de conscience. »

Même l'*Alliance universitaire française,* peu suspecte de cléricalisme, après avoir fusionné à ses débuts avec le Comité Michelet, s'en est séparée.

N'y a-t-il pas contradiction évidente entre la devise du Comité Michelet : *Vigilance à l'égard de l'Allemagne,* et l'aveuglement passionné et volontaire de Michelet à l'égard de l'Allemagne ? N'y aurait-il pas une seconde contradiction de notre part à nous, maîtres de l'enseignement, à faire connaître à nos élèves Michelet *tel qu'il est,* puis ensuite à nous ranger, à leurs yeux, sous sa bannière ?

Michelet ne peut être le patron que de gens qui ne veulent pas démordre de leur culte pour l'Allemagne, qui ne veulent pas connaître d'autre Allemagne que celle que leur imagination leur a forgée, — mais non point d'un Comité qui nous prêche « Vigilance à l'égard de l'Allemagne. » Michelet a professé pour l'Allemagne, toute sa vie, une idolâtrie extravagante : voir notamment *Histoire de France,* tome X, ch. II et V (Ulrich de Hutten et Luther) ; t. XVIII tout entier (surtout le ch. XX consacré à Frédéric II de Prusse). Il ne distingue plus, dans son délire, entre Allemagne et France : « Etais-je Allemand, étais-je Français ? Je ne sais. » Il chante Jeanne d'Arc, mais il aime mieux encore « le bon et grand Luther, » qui lui paraît plus beau moralement et qui est « notre père à tous. » Il veut instaurer chez nous le culte de Frédéric II (et il n'y a que trop réussi jadis). Frédéric II est un Français, dit-il : « La France, en général, n'a pas encore rendu tout ce qu'elle doit à l'homme qui l'a le plus aimée, qui vécut d'elle, ne parla que sa langue, — à ce Français, si grand par l'action et par la pensée. » Frédéric nous a battus, mais c'était au bénéfice de la pensée : « La pensée vainquit à Rosbach. » Il nous a trahis, mais c'était pour créer la Prusse ; et, en créant la Prusse, « il défendait l'Europe, » et il « refaisait la Germania. » Et l'âme de Michelet palpite d'espérance en constatant que l'Allemagne se réveille et vibre pour Frédéric et se mire pour la première fois dans la Prusse (au lendemain de Sadowa, après la razzia que la Prusse fit alors des libertés germaniques et des quatre Etats allemands qui se virent brutalement supprimés et incorporés à l'Etat prussien).

Est-ce là le genre de patriotisme que le Comité Michelet entend nous prêcher ?

Le Comité constate que nul historien n'est aussi populaire que Michelet. C'est vrai ; et la raison en est que pour aucun historien le Gouvernement n'a fait autant de propagande. Michelet est quasi au complet dans toutes les bibliothèques populaires ; et en 1898, pour le centenaire de la naissance du grand homme (né 21 août 1798), la jeunesse française dans toutes les écoles de la République a dû subir une journée consacrée à Michelet (et jusque dans nos écoles libres : d'humbles Sœurs enseignantes de village venaient demander à leur curé un choix de pages à lire de l'œuvre de Michelet : les saintes filles ! elles ne connaissaient guère leur individu, mais elles se croyaient moralement tenues à ne pas rester en arrière du mouvement). Or, cette popularité n'a rien de réjouissant pour une âme patriote ; car, entre autres résultats inévitables de la lecture de Michelet, Mlle Ory note les suivants :

1° Entretenir quelques-unes des erreurs qui nous nuisent le plus : p. ex., — en dehors de l'aveuglement pour l'Allemagne, — la légende des armées révolutionnaires sorties de terre et des volontaires victorieux sans préparation militaire ; les éloges mensongers donnés aux effets des taxations, interventions de l'Etat, établissements de maximums ; l'oubli des colonies (Michelet oublie Dupleix, dans son XVIIIe siècle) ;

2° Entretenir quelques-unes des haines qui nous divisent le plus : haine délirante des rois, même de ceux qui ont le plus contribué à la grandeur nationale ; haine frénétique de l'Eglise ; phobie de la Papauté. Il est allé jusqu'à regretter d'avoir témoigné dans ses premiers volumes quelque sympathie au moyen âge catholique ; il a traité de « mirage, » d' « illusion poétique » le tableau qu'il en avait fait *(Grande Préface* de l'édition de 1869) ; il a songé à refaire cette partie de son *Histoire :* un scrupule d'artiste l'en a empêché, — le scrupule de remanier une œuvre harmonieuse et réussie : singulière manière de pratiquer la probité scientifique !

3° Encourager l'individualisme le plus outrancier. Il croit en lui-même au point de prétendre savoir mieux que les Allemands eux-mêmes ce qu'ils sentent pour la France : eux, ils n'ont que des paroles de haine contre nous ; mais, lui Michelet, il sait que ces paroles n'expriment au fond que de la tendresse ;

4° L'individualisme chez lui va jusqu'au débridement du tempérament. Il multiplie les confidences répugnantes sur l'empire qu'exerçait sur lui « l'ange noir, » dénomination romantique de la luxure. Il a la hantise de la luxure, de l'amour physique : plus il va en âge, plus il est incapable d'avoir d'yeux pour autre chose. Voir surtout les ouvrages qu'il a publiés autour de la cinquantième et de la soixantième et de la soixante-dixième année : *Du Prêtre, de la Femme, de la Famille,* 1845 ; *Le Peuple,* 1846 ; *L'Oiseau,* 1853-56 ; *L'Insecte,* 1857 ; *La Femme,* 1860 ; *La Mer,* 1861 ; *La Sorcière,* 1862 (saisi et interdit en France) ; *La Montagne*, 1868. En style académique on appelle cela la « physiologie indiscrète » de Michelet. Il y a là une éruption à jet continu du sens dépravé qui est un des phénomènes les plus humiliants de la vieillesse de cet homme (comme plus tard de la vieillesse de Renan).

Pourquoi le Comité Michelet s'en est-il allé dénicher cet homme ? Il y a belles années que Michelet n'est pris au sérieux par personne dans l'enseignement secondaire [1]. Moins encore dans l'enseigne-

[1] Même Lanson, dans son Manuel d'*Hist. de la Litt. française,* 12e édit., p. 1025, dit de la IIe partie de l'*Hist. de France* de Michelet (celle qui va du XVIe siècle à nos jours) :
« Il lira dans les textes tout ce qu'il voudra, avec une subti-

ment supérieur (aucun jury de Faculté n'agréerait une référence de Michelet dans une thèse d'histoire). Dans l'enseignement primaire il l'est malheureusement encore, et dans les colonnes de journaux populaires. Et quelquefois peut-être aussi sur les lèvres d'honnêtes ecclésiastiques qui ne connaissent de lui que quelques pages d'anthologie. *L'Ami* a donné sur Michelet une étude d'ensemble en 1904, p. 785-800 ; et il nous souvient qu'à cette époque une lettre dépourvue d'aménité nous asséna toutes sortes de qualificatifs parce que même la *Jeanne d'Arc* de Michelet n'avait pas trouvé grâce devant nous. Je n'ai pas répondu alors ; mais l'autre jour, à l'occasion de la mort du P. Longhaye (février 1920), je refeuilletais ce *XIXe Siècle* qui est (en cinq volumes) un monument durable de la critique littéraire et catholique de notre âge. Pour le P. Longhaye, Michelet a entendu Jeanne d'Arc comme Renan a entendu Jésus. « La France, dit Michelet, n'a qu'une Sainte, la Pucelle. » Et il ne s'incline devant sa sainteté que parce qu'il l'a préalablement dépouillée de son auréole surnaturelle. Tout s'explique, dit-il, par « la personnalité charmante de cette jeune paysanne... Elle agit justement parce qu'elle n'avait nul art, *nulle thaumaturgie, point de féerie, point de miracle. Tout son charme est l'humanité.* Il n'a pas d'ailes, ce pauvre ange ; il est peuple, il est faible, il est nous, il est tout le monde. »

J'ai beau lire et relire (les pages de Michelet sur Jeanne d'Arc), dit le P. Longhaye, j'y retrouve surtout, pour ma part, un type curieux d'insinuation rationaliste, bien mal déguisé par un sensualisme de médiocre aloi.

Car enfin, si la « personnalité charmante » explique tout, par où l'expliquer elle-même ? Rien de plus simple. Par le milieu ; par les circonstances géographiques, historiques, familiales, physiologiques ; par l'*auto-suggestion*, par le don intime de poésie qui lui faisait *créer*, *réaliser* ses propres idées, leur communiquant « du trésor de sa vie virginale, une splendide et toute-puissante existence, à faire pâlir les réalités de ce monde » (Michelet, t. vi, p. 172). Si j'entends exactement cette littérature, Michelet tient la Pucelle pour une enthousiaste, une hallucinée. Cela devait être. Le moyen de la concevoir autrement, quand, d'une part, on n'ose ou l'on ne peut se résoudre à la taxer d'imposture ; quand, de l'autre, on a décidé, pour l'honneur du rationalisme, qu'il n'y eut pas de surnaturel dans son cas parce qu'il n'y en aura jamais nulle part ?...

C'est peu de découronner Jeanne d'Arc ou plutôt de la dénaturer par le déni de toute mission merveilleuse ; c'est peu de la rendre impossible par le caractère qu'on lui prête, par ce mélange de bon sens et d'exaltation qui est proprement contradictoire : on chicane ses exploits, son prestige, son influence. Elle délivre Orléans : la chose n'était pas, après tout, si malaisée (t. vi, p. 187, 188). — Elle impose un saint respect aux routiers fort peu scrupuleux qui l'entourent : leur conversion est tournée en idylle amusante (p. 189, 190). — Elle se fait accepter de la France, obéir des capitaines : cela va de soi. N'est-elle pas comme une incarnation de la Vierge, et la Vierge, à cette époque, n'a-t-elle pas supplanté Dieu ? (p. 189, 218, 287 sqq.).

Si Michelet canonise Jeanne d'Arc, et elle seule, en France, c'est aussi qu'il a entrevu la possibilité de l'exploiter contre l'Eglise, de la poser en adversaire non moins qu'en victime de la hiérarchie, d'assembler arbitrairement quelques-unes de ses paroles pour la mettre en flagrant délit d'opposition à l'Eglise visible au nom de l'Eglise du ciel. — Et il y a autre chose encore :

Et s'il n'attaque pas la virginale intégrité de la Pucelle, poursuit le P. Longhaye, vous croiriez le voir tourner, rôder à l'entour, cherchant pâture à ces tristes curiosités que nous lui connaissons déjà. Ce n'est encore ici que de la physiologie indiscrète ; mais elle est de trop ; dès cette heure, l'historien se montre peu digne de toucher à pareil sujet.

Que, tout cela fait, il couvre de fleurs la victime, qu'il lui prodigue les noms de vierge, de sainte et de martyre : voilà pour duper bien des gens et lui-même tout le premier, du moins je le suppose à sa gloire. Oui, quand il a réduit la libératrice à n'être plus qu'une jeune patriote intéressante et malheureuse, peut-être faudrait-il dire tout simplement à n'être plus qu'une femme, j'admets qu'il s'émeuve et se passionne : elle est à la mesure de ses idées et de ses goûts. Mais de fait, il nous a raconté Jeanne d'Arc précisément comme, vingt-cinq ans plus tard, on nous racontera Jésus. Michelet n'est pas un Renan ; il ne sait pas aussi bien ce qu'il fait, ce qu'il veut faire ; mais les procédés sont exactement les mêmes, l'effet aussi.

VI. — Comment et avec quelle rapidité une conscience d'enfant modèle peut se laisser déformer et pervertir à des profondeurs effroyables... Il n'y en a pas, dans l'histoire connue, d'exemple plus terrifiant que le cas de Louis XVII au Temple (voir études de G. Lenôtre sur *Le roi Louis XVII*, *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 déc. 1919, 1er janv., 1er fév., 1er et 15 mars, 15 mai 1920).

Le petit Dauphin (né le 27 mars 1785), transféré au Temple après le 10 août 1792, ne fut pas d'abord séparé des siens. Son éducation fut dirigée par son père jusqu'au 11 décembre (date où le roi fut pour la première fois traduit à la barre de la Convention et dès lors isolé de sa famille), puis par sa mère. C'était un enfant d'une gentillesse exquise, qui trouvait grâce devant les plus rogues de ses geôliers. Sa gentillesse, sa beauté, sa vivacité, son intelligence charment jusqu'aux démagogues qui se réputent irréductibles : Hébert, quand il n'écrit pas pour les abonnés de son immonde *Père Duchesne*, ne cache point la sympathie que lui inspire ce fils des rois : — « J'ai vu le petit enfant du Temple, dit-il un jour à dîner chez Pache (maire de Paris, hébertiste) ; il est beau comme le jour, intéressant au possible ; il fait son roi à merveille.

lité féroce d'inquisiteur ; il n'y aura bassesse, ou crime, qu'il ne prête à ceux qu'il n'aime pas. Il exprimera aussi des faits tout ce qu'il voudra, par le plus outré, le plus intempérant symbolisme qu'on puisse voir. Son imagination dominée par sa foi et ses haines devient *une machine à déformer toute réalité*. Son histoire, dès lors, débordant de diffamations et de calomnies fantaisistes, tournant à l'hallucination délirante, nous donne à chaque instant l'impression d'être du même ordre que la *Légende des siècles* ou les *Châtiments*. »

Et jusqu'à Anatole France qui écrit :

« Il (Michelet) a toujours eu des propulsions à l'attendrissement ; il a versé de douces larmes sur Maillard, ce petit homme propret qui introduisit la paperasserie dans les massacres de septembre. Mais, comme l'attendrissement le mène à la fureur, le voilà tout à coup furieux contre les victimes. C'est le sentimentalisme moderne. On a pitié de l'assassin, mais on considère que la victime est impardonnable.

« Dans sa dernière manière, Michelet est plus Michelet que jamais. Cela n'a plus le sens commun, c'est admirable ! Ni art, ni science, ni critique, ni récit ; des colères, des pâmoisons, une crise d'épilepsie à propos de faits qu'il dédaigne d'exposer. Des cris de petit enfant, des envies de femme grosse. »

Je me plais à faire sa partie de dames ; il me demandait avant-hier si le peuple était toujours malheureux : — C'est bien dommage, m'a-t-il répondu après que je lui eus dit que oui. » Il était d'une précocité singulière : dans la crainte d'affliger les siens, il ne faisait jamais allusion à tout ce qui était déjà survenu d'insolite dans sa vie, il ne parlait jamais des Tuileries ni de Versailles. Il savait que ses parents s'inquiétaient de savoir quels seraient les geôliers du jour ; et quand il avait le premier reconnu l'un d'eux pour être de ceux qui témoignaient à la famille royale déférence et pitié, vite, pressé d'apporter la bonne nouvelle, il courait à la reine : — « Maman, c'est aujourd'hui M. un tel. » Il n'avait pas peur de ces hommes en écharpes ; il les abordait sans timidité, espérant pouvoir faire à ses parents un rapport favorable de l'accueil qu'il aurait reçu. Un jour, s'approchant tout doucement, il regarda le titre du volume qu'un des commissaires, assis dans l'antichambre, tenait en main, et, tout joyeux de sa découverte, il s'en vint vite glisser à l'oreille du roi, grand liseur d'auteurs latins : — « Papa, ce monsieur-là lit Tacite. »

Il a beaucoup de cœur et de conscience. Le fidèle valet de chambre Cléry nous a conservé ce trait bien touchant. Il couchait tous les soirs vers neuf heures le jeune prince, puis se retirait pour faire place à la reine et aux princesses qui venaient embrasser l'enfant dans son lit, et rentrait plus tard dans la chambre préparer le coucher du roi. Un soir, M^me^ Elisabeth, souhaitant bonne nuit à son neveu, lui glisse dans la main une petite boîte de pastilles, soustraite aux perquisitions des commissaires, en lui recommandant de la remettre à Cléry qui est enrhumé. Ce soir-là, Louis XVI s'étant attardé à lire et à prier dans la tourelle, Cléry ne vient ouvrir le lit du roi qu'à onze heures et entend le Dauphin l'appeler à voix basse : inquiet de ne pas le trouver endormi, il lui en marque sa surprise : — « C'est, dit l'enfant, que ma tante m'a remis une boîte pour vous, et je n'ai pas voulu dormir sans vous la donner... Il était temps... mes yeux se sont déjà fermés plusieurs fois. »

Voilà un trait qui témoigne, non seulement de son bon cœur, mais d'une force de volonté peu commune chez un enfant de son âge.

Le soir du 20 janvier, à la scène des adieux, on le verra, étouffant de larmes, supplier les commissaires de permettre qu'il aille demander pardon, à genoux, aux messieurs des sections de Paris, « pour obtenir que son papa ne meure pas. »

Jusqu'au 1er juillet, il continue à vivre ainsi, enfant modèle, en compagnie de sa mère, de sa tante, Mme Elisabeth, et de Mme Royale sa sœur aînée (née le 19 décembre 1778).

Le 1er juillet, un arrêté du Comité de Salut public ordonne que le Dauphin sera remis entre les mains d'un instituteur et vivra désormais « dans un appartement à part, le plus sûr de la Tour. » Le 3 juillet, à dix heures du soir, l'arrêt est exécuté, et le Dauphin arraché à sa mère après une scène déchirante. L' « instituteur » délégué par la Commune sera le cordonnier Simon.

Pourquoi cette mesure ? Ce n'était point pour se défaire du Dauphin. Ce qu'on a raconté de Simon torturant systématiquement l'enfant, est une légende. Simon ne l'a pas brutalisé physiquement ; des rapports de médecins en témoignent, et d'autres preuves encore. Simon n'a rien du tempérament d'un tortionnaire, et sa femme non plus. On a représenté celle-ci comme une mégère fainéante et aimant à boire : légende. C'est une femme du peuple, singulièrement lourdaude et vulgaire, mais, comme l'immense majorité des femmes du peuple de Paris, charitable et bienfaisante : elle s'est dévouée, sans compter sa peine, aux blessés du 10 août soignés dans le couvent des Cordeliers.

Simon est bien autre chose et bien pis qu'un tortionnaire. Le but de Chaumette, en isolant le petit prince, est de le désaristocratiser. Simon a, pour cela, la qualité maîtresse : c'est un imbécile sincère, désordonnément imbu des pathos extravagants qu'il a entendus à sa section ou à la Commune ; il croit fermement qu'un nouvel Evangile luit sur le monde ; un orgueil immense le gonfle à la pensée qu'on l'a élu pour en être l'apôtre auprès de l'héritier même des rois, il ne doute pas un instant du succès de son apostolat : au simple contact d'un « pur » tel que lui, l'enfant ne peut que vite se démocratiser et monter du rang de prince à l'état d'homme.

« Je lui ferai perdre l'idée de son rang, » a déclaré Chaumette. Et Hébert renchérissant : « Il faut que le petit louveteau perde le souvenir de sa royauté. » Et voilà Simon qui se met à initier son pupille aux beautés du *Père Duchesne,* au parler grossier des polissons de la rue... En quelques semaines c'est fait... : — « Nous l'entendions tous les jours, écrit Mme Royale, chanter avec Simon la *Carmagnole,* l'air des Marseillais et autres horreurs : il lui faisait chanter aux fenêtres pour être entendu de la garde, avec des jurements affreux contre Dieu, sa famille et les aristocrates. » Si bien qu'un jour de ce mois d'août, même un municipal, Lebœuf, s'en déclare écœuré et interpelle Simon ; Lebœuf, interpellé à son tour par Chaumette sur la plainte de Simon, répond que par état (chef d'institution) il n'aime pas entendre des chansons indécentes ; l'affaire se clôt par sa démission.

Le pauvre enfant ne se rend pas compte de sa déchéance. On lui dit qu'il faut « faire l'homme, » que c'est à ce langage, si nouveau pour lui, que se reconnaît un « homme » ; il est tout fier des applaudissements, des esclaffements qui accueillent ses premières preuves de masculinité. Il a été pourtant bien élevé, dira-t-on ; il a un atavisme tout de distinction : qu'est-ce que tout cela pèse pour un enfant de cet âge, jeté en pareil milieu ?

Ce n'est pas seulement le vocabulaire de la canaille qu'il adopte ; c'en est aussi les sentiments... Le municipal Daujon, un ennemi convaincu des tyrans cependant, raconte qu'un jour se

trouvant de garde chez Simon et jouant aux boules avec le Dauphin, comme on entendait « sauter et comme traîner des chaises » dans l'appartement des « femmes » (la reine et Mme Elisabeth) situé à l'étage supérieur, tout à coup l'enfant, quittant ses boules, s'écria avec un mouvement d'impatience : — « Est-ce que ces sacrées p...-là ne sont pas encore guillotinées ? » (il ignorait que sa mère ne fût plus là, ayant été transférée peu auparavant, dans la nuit du 2 au 3 août, à 1 heure 1/4 du matin, du Temple à la Conciergerie, suprême étape avant l'échafaud du 16 octobre). — « Je ne voulus pas entendre le reste, ajoute Daujon ; je quittai le lieu et la place. »

Il y a infiniment pis encore. Voici le dernier mot de la hideur. La reine est à la veille de comparaître devant le Tribunal révolutionnaire. Hébert et Chaumette, pour corser l'accusation, ont imaginé de l'accuser d'infâmes lubricités commises sur la personne de son fils... Il y a trois mois qu'ils roulent cette conception satanique dans leur tête. L'idée leur en est venue un certain jour de juin que l'enfant s'est blessé en jouant : l'enfant déshabillé et debout sur une chaise, ils ont ordonné au médecin de constater qu'il a « dans le sang un vice qui doit le faire périr, » lui signalant particulièrement le mal local dont ils imputent l'origine à l'impudeur de la mère : le docteur (Pipelet) examine, questionne, et reconnaît que « le prince est parfaitement sain, » qu'il s'est blessé en chevauchant un bâton « comme font les enfants, » et il insère dans son procès-verbal la cause et l'effet de cette incommodité dont, après quelques soins, « il ne resta aucune trace... » Le médecin n'ayant pas voulu entrer dans le complot, c'est l'enfant lui-même qu'il s'agit de cuisiner. Et c'est à quoi s'applique Simon, avec un succès qui nous glace le sang dans les veines... Le 6 octobre (un ci-devant dimanche), Chaumette et Hébert arrivent au Temple, flanqués du maire Pache et de municipaux triés sur le volet. On monte chez Simon ; et là, l'enfant répète les leçons du savetier, dénonce d'abord les conciliabules de sa mère (qui sont réels mais dont il ne pouvait rien savoir par lui-même) avec Lepitre, Toulan et autres commissaires, puis aborde le répugnant sujet sans gêne ni réserve, en récitant bien stylé qui ne comprend pas ce qu'il débite et qui n'hésite pas à préciser. On ne lui pose pas de questions ; il parle d'abondance... Le municipal Laurent a tenu la plume et fait fonction de greffier : l'enfant signe « Louis-Charles Capet, » toutefois d'une main si maladroite qu'on a pu inférer, de la dissemblance entre cette signature informe et l'écriture régulièrement appliquée de ses devoirs d'écolier (au temps où il faisait des devoirs !) qu'il est ivre, ou qu'on a dû par la force guider sa petite main... Et tous signent après lui. — Le lendemain, 7 octobre, nouvelle séance, où Hébert et Friry sont remplacés par Daujon et le peintre David (le grand David !) [1]. Le Dauphin est confronté avec sa sœur. On l'interpelle de déclarer s'il persiste à soutenir la réalité des scènes de lubricité par lui racontées la veille. Il répète sa leçon. Sa sœur (quatorze ans et dix mois), très confuse, nie obstinément ; lui : — « Oui, cela est vrai, » dit-il... Et tous ces municipaux signent, sans y croire, comme l'a avoué Daujon, qui tenait la plume ce jour-là : — « Je l'ai entendu, ce fils, accuser sa mère et sa tante de...; je l'entendais, je l'écrivais... et moi aussi je disais : Je n'en crois rien ! » — Puis on reconduit Mme Royale à son troisième étage ; elle embrasse sa tante, et aussitôt celle-ci doit descendre à son tour. Nouvel interrogatoire, nouvelle confrontation... Chaumette formule les honteuses incriminations ; la sœur de Louis XVI se contente de riposter (comme si rien ne devait l'étonner ou l'émouvoir, de la part de ces gens) « qu'une pareille infamie est trop au-dessous et trop loin d'elle pour y répondre. » Mais alors c'est l'enfant qui intervient, qui proteste qu'il ne ment pas, qu'il dit la vérité : « Oh ! le monstre ! » ne peut-elle se tenir de faire. Daujon plus tard, faisant part à Goret de sa persuasion que les réponses de l'enfant lui avaient été suggérées : — « Tout l'annonçait, dit-il, dans son air inquiet, dans son maintien... J'ai pensé que Mme Elisabeth n'avait pu s'y tromper, mais que son exclamation était due à la surprise. »

Chaumette triomphant emporte son procès-verbal qu'il fait tenir à Fouquier-Tinville, lequel en sabre les pages de traits de plume et pose dans les marges son terrible *hic* aux bons endroits ; et, trois jours après, il instruit le Conseil général de son exploit du Temple : Lepitre, Lebœuf et autres commissaires dénoncés par le Dauphin sont arrêtés, et dans quelques jours ce sera la guillotine pour la Reine, grâce à la révélation, faite par son fils, des turpitudes qu'il a été, lui Chaumette, obligé d'entendre et « qu'il eût voulu, dit-il, passer sous silence pour l'honneur de l'humanité ! » — On sait la scène du 14 octobre à l'audience du Tribunal révolutionnaire quand Fouquier-Tinville produisit les attestations du Dauphin, l'appel de Marie-Antoinette à toutes les mères là présentes, le sursaut d'indignation qui secoua la foule et couvrit de confusion Hébert lui-même, mais n'empêcha pas la condamnation portée le lendemain 15.

On a représenté le Dauphin, à dater de ces scènes répugnantes des 6 et 7 octobre, sombrant dans la

[1] David n'a rien à faire là, mais il s'autorise de son titre de membre du Comité de Sûreté générale pour assister à une scène qui sollicite sa curiosité d'artiste friande d'émotions fortes. Il s'était amusé déjà à dessiner les attitudes raidies des massacrés de septembre ; et neuf jours après l'ignoble scène du Temple, il se postera à une fenêtre de la rue St-Honoré, pour y saisir au passage le cruel croquis (reproduit partout) de la Reine conduite à l'échafaud, assise les mains liées dans la lugubre charrette. Au 9 thermidor il demandera à la Convention de boire la ciguë avec Robespierre. — Il servira Napoléon avec un dévouement absolu, un abandon total, mais restera inflexible dans sa haine de la royauté. En prévision de la loi qui devait proscrire les régicides (et qui fut votée le 9 janvier 1816), Louis XVIII, les derniers mois de 1815, lui avait laissé entendre que moyennant une démarche officieuse il ne serait pas inquiété : Louis XVIII jugeait impossible d'éloigner de la France un tel artiste ; mais David refusa toute faveur et se fixa à Bruxelles. Ici se place un trait inoubliable de tact teutonique : à la nouvelle du départ de David pour Bruxelles, l'ambassadeur de Prusse à Paris, comte de Goltz, lui offre immédiatement, au nom de son maître, l'hospitalité à Berlin et la direction des Beaux-Arts en Prusse !

mélancolie et le marasme, résolu à ne plus prononcer un mot, parce qu'on l'a contraint, à force de coups et de boisson, de menaces et de privations, à déposer contre sa mère... C'est une légende qui peut émouvoir, mais qui ne repose sur aucun témoignage et qui n'a pas même le mérite de la vraisemblance. L'enfant (de huit ans et cinq mois) n'a point eu de remords parce qu'il n'a point eu conscience de l'ignominie où on le poussait ; on l'y a poussé, on ne l'y a pas contraint, il se mouvait parfaitement à l'aise parmi les municipaux qui l'entouraient en ces immondes heures, il a même pris quelque présomption de la curiosité dont il s'est senti l'objet... Son cas apparaît plus révoltant parce qu'il s'agit d'un Dauphin de France, que les accusations sont plus ignobles, et qu'elles atteignent sa mère. Mais ce n'est point un cas absolument inouï. Ce n'est point un fait inouï que des scélérats cuisinent ainsi un enfant et le forment à débiter des calomnies destinées à faire scandale ou à assurer la perte d'un innocent. Et ces inconsciences, des inconsciences qui ne vont point jusque-là sans doute mais qui vont bien loin cependant, peuvent se rencontrer ailleurs même que chez des enfants...

VII. — Simon fut, six mois durant, chargé de l'éducation de Louis XVII (3 juillet 1793-5 janvier 1794). D'où sortait-il ? d'où sortaient tous ces gens ?

C'était un pauvre hère, dont la vie fut faite d'entreprises avortées. Il venait de Troyes, où son père tenait un étal de boucher. Débarqué à Paris, il est d'abord apprenti, puis maître cordonnier. Ne trouvant pas à gagner sa vie, il monte, rue de Seine, une gargote où il donne « à manger et à coucher » ; il fait faillite : dépourvu d'ordre non moins que de compétence, son livre de débit est tenu de telle sorte que, lors de l'inventaire, les experts se déclarent dans « l'impossibilité d'y reconnaître les articles à recouvrer, vu la confusion qui y règne. » Il reprend l'alène et la gouge (rue des Cordeliers), vit d'expédients, emprunte à tout le quartier, s'endette chez les fournisseurs, met en gage les hardes de sa femme, qui meurt en 1786 : Simon, pour l'enterrer, ou simplement pour noyer dans une sérieuse ribote son chagrin, engage pour 26 livres le reliquat de la garde-robe de la défunte... Deux ans plus tard, il convole avec Marie-Jeanne Aladame (celle qui le suivra au Temple), une « femme d'ouvrage, » âgée de 43 ans (lui en a 52 alors), et dont le principal attrait est fait d'une dot de 1.000 livres et, dit-on, d'une petite rente que lui a léguée une bourgeoise dont elle a longtemps fait le ménage dans la maison même qu'habite Simon. Quant à Simon lui-même, son apport au nouveau ménage consiste en 5.000 livres de dettes et « une somme de 20 sous en deniers comptants » ; son matériel de travail, d'une valeur de 38 livres, ne lui appartient plus : il l'a cédé, en s'en réservant l'usage, à un garçon savetier du voisinage.

« Si un tel homme n'avait pas jugé la société mal faite, il faudrait renoncer à trouver des gens pour acclamer les révolutions. » Au signal du branle-bas, il est clair que Simon va s'évertuer, tâcher à se faire remarquer. Tout de même, comment, dans une section qui s'enorgueillissait de gens comme Danton, Desmoulins, Chaumette, Marat, Brune, Fabre d'Eglantine, etc., comment un Simon a-t-il pu devenir un personnage ?... Quel protecteurs l'ont poussé ? Nous ne savons. Sa meilleure protection fut sans doute sa bêtise même, l'aveuglement de son culte pour les hommes et les idées du jour, sa passivité. A la Révolution il fallait des instruments : il n'y a pas d'instruments plus sûrs que des imbéciles de ce calibre.

Toujours est-il que, élu l'un des premiers à la Commune insurrectionnelle qui se constitue dans la nuit du 9 au 10 août 1792, il est accueilli à l'Hôtel de Ville comme un renfort d'importance. On lui réserve, dès le début, les missions délicates : il est, le 13 août, un des quatre commissaires chargés de présider à la translation du Roi au Temple ; c'est lui qui le lendemain porte à la prison l'ordre de mettre en arrestation tous les serviteurs de la famille royale ; le 2 septembre, la Commune le dépêche à Bicêtre et à la Salpêtrière pour tâcher d'arrêter les massacres : il en revient le 4 au matin déclarant « qu'il n'a rien pu gagner sur l'esprit du peuple ». Plus tard il préside à l'inventaire des effets provenant des prisonniers égorgés à Versailles. Il est encore au nombre de ceux qu'on désigne le 29 septembre pour transférer Louis XVI de la petite Tour dans la grosse ; et, de ce jour, il ne quitte plus, pour ainsi dire, la prison royale : la Commune l'y délègue, avec le bonnetier Charbonnier, quand il s'agit de confisquer aux prisonniers encre, plumes, papier, crayons, jusqu'au carton à dessin de Madame Royale, jusqu'aux règles d'ébène ou de bois de rose à l'usage du Dauphin. Il s'installe, toujours en compagnie de Charbonnier, au rez-de-chaussée de la Tour, instituant à eux deux une commission dont son collègue l'élit *présidan* (ainsi orthographie-t-il) ; il inspecte les travaux des architectes Palloy et Poyet ; il vérifie des comptes (lui qui n'a jamais su tenir les siens) ; il prend la haute main sur le Conseil des commissaires, ordonnant de murer des portes, de consolider des grilles, de combler des fossés, se démenant de cent façons, se transportant avec Manuel au Ministère de l'Intérieur pour réclamer les 500.000 livres votées par la Législative : Roland ne lâche pas un écu, mais le jour même la Convention lâche tout, et la Commune touche tout ce qu'elle a demandé...

Tout le monde au Temple, ses collègues comme ses prisonniers, s'amuse sous cape de sa bêtise et de son importance ; mais on ne le croit pas haineux, on lui reconnaît même « un bon fonds de sensibilité, d'honnêteté et même de générosité » (la sensibilité de tous ces gens-là, sensibilité purement animale, vierge de tout contrôle de la raison) ; il aurait même des accès de larmes devant la douleur des victimes, s'il ne se souvenait à temps que c'est contre les principes. Simplement il croit à la liberté et à l'égalité ; et avec cette

foi-là, il n'est bassesse où un homme ne descende, de même qu'avec l'autre, avec la foi chrétienne, il n'est ascension qui nous semble impossible. Les princesses l'appellent souvent, le sachant très complaisant ; il paraît devant elles d'un air délibéré : — « Que désirez-vous, Mesdames ? » Et aussitôt il se démène pour les satisfaire. — « Nous sommes fort heureuses de ce bon M. Simon qui nous procure tout ce que nous demandons », dit la Reine un jour. Mais il ne perd pas le sentiment de sa dignité : l'égalité a supprimé les distances, mais il les rétablit à son profit ; il est l'égal de la Reine, mais la Reine n'est pas son égale. Un jour que, le voyant en sueur, elle lui dit : — « Vous avez bien chaud, Monsieur Simon, voudriez-vous boire un coup de vin ? — Madame, riposte le savetier avec fierté, *je ne bois pas comme cela avec tout le monde !* »

Il a fait au Dauphin les immondes leçons que l'on sait ; mais il se serait fait scrupule de le malmener. Si bien que, à la suite d'une motion votée par la Commune (3 janvier 1794) sur l'incompatibilité des emplois, Simon, mis en demeure d'opter, ayant annoncé fièrement qu'il abandonnait sa mission d'éducateur pour garder celle qu'il tenait de la confiance des électeurs (5 janvier), ce fut, chez l'enfant royal, un vrai désespoir : — « Simon, mon cher Simon, amène-moi dans ta boutique ; tu m'apprendras à faire des souliers et je passerai pour ton fils, car, je le prévois, ils ne m'épargneront pas plus que mon père ». Simon racontait cela le lendemain, au café, devant Hébert et quelques municipaux, ajoutant : — « Je donnerais un bras pour que cet enfant m'appartînt, tant il est aimable et tant je lui suis attaché. » Il n'a pas conscience de la profanation qu'il a faite de l'âme de cet enfant, pas plus que l'enfant n'en a eu conscience lui-même ! [1].

D'où venait cette Commune qui fit trembler tout Paris, y compris la Convention, jusqu'à la chute de Robespierre ? Elle avait été improvisée la nuit du 9 au 10 août 1792. Jusque là, l'Hôtel de Ville était occupé par un Conseil général constitutionnellement élu cinq mois auparavant et composé de 144 membres. Cette nuit, l'Assemblée générale des quarante-huit sections de la capitale, siégeant à la salle des Enfants-Trouvés, décide de nommer « trois délégués par section, afin d'aviser aux moyens prompts de sauver la chose publique » en obtenant la déchéance du roi. L'appel est entendu immédiatement. Dès onze heures du soir, arrivaient les représentants de plusieurs sections, élus « par acclamation » (parmi eux, un ouvrier bijoutier, un mercier, un marchand de vins, un homme de loi, un homme de lettres, un cordonnier, Simon, etc.). Toute la nuit, de nouvelles arrivées renforcent ce premier groupe. A trois heures du matin, vingt sections déjà étaient représentées. Ce n'était pas encore la majorité ; les commissaires réclament d'urgence l'adjonction de trois délégués supplémentaires par section, ce qui porte leur nombre total à 288, double du nombre des membres du Conseil général. On ne perdait pas le temps en campagnes électorales, alors ! (un mois plus tard, les élections générales à la Convention ne seront pas entourées de plus de garanties et se feront, à Paris et dans les départements, parmi le même tumulte et en la même absence des véritables électeurs).

A l'aube, les nouveaux « élus », qui entre temps ont convoqué la force armée parisienne (1.600 hommes massés sur la place de Grève, entourant la maison commune), pénètrent dans la salle du Conseil général, l'expulsent et prennent sa place. C'est chose faite, à sept heures du matin : la Commune est constituée (elle se donnera ensuite le

[1] Simon, démissionnaire le 5 janvier, quitta définitivement le Temple le 19, — et très probablement Louis XVII aussi... Dès lors, pendant les six mois qui vont suivre (jusqu'au 9 Thermidor), il n'est plus question du Dauphin. Personne, de six mois, ne parlera plus de lui ; jamais plus, à la Commune, qui jusque là s'est occupée presque journellement des prisonniers du Temple, jamais plus son nom ne sera prononcé. La comptabilité elle-même se tait à son sujet ; sa sœur et sa tante ne l'entendront plus chanter et rire comme auparavant ; seulement la jeune princesse notera plus tard : — « Le 19 de janvier, nous entendîmes un grand bruit chez mon frère, ce qui nous fit conjecturer qu'il s'en allait du Temple, et nous en fûmes convaincues quand, regardant par un trou de notre abat-jour, nous vîmes emporter beaucoup de paquets. Les jours d'après nous entendîmes ouvrir sa porte, et, toujours persuadées qu'il était parti, nous crûmes qu'on avait mis en bas quelque prisonnier allemand ou étranger, et nous l'avions baptisé Melchisédech pour lui donner un nom ». Il y avait donc encore un enfant au deuxième étage de la Tour, un enfant singulièrement silencieux et tranquille, comme on le voit par ces lignes du Journal de madame Royale, — un enfant muet peut-être : était-ce encore le Dauphin ?... L'enfant qui est mort au Temple le 8 juin 1795, était une ruine physique et morale sans plus rien de commun avec le fils de Louis XVI. Le Comité de Sûreté générale, avant de l'inhumer, tint cependant à organiser un simulacre de constatation d'identité. Seulement, au lieu de faire appel aux témoins qu'il a sous la main (Mme Royale d'abord, le gardien Tison qui a vécu quatorze mois avec le Dauphin au Temple, Meunier le chef de cuisine et Baron le portier de la Tour, tous deux de service au Temple depuis la captivité), il s'en va chercher des passants qui n'ont pas vu le Dauphin depuis quatre ou cinq ans, et on le leur montre dans l'obscurité, la tête tondue, le crâne scié et le visage couvert !... Plusieurs fois depuis le 9 Thermidor on a voulu constater déjà l'identité du captif : pas une seule fois on n'a appelé le témoignage de sa sœur, qui était là pourtant, à l'étage supérieur !... Il n'y a pas de vraisemblance que le petit défunt du 8 juin 1795 soit le fils de Louis XVI ; il y avait eu substitution auparavant, même plusieurs substitutions successives : une le 19 janvier 1794, une autre six mois plus tard, le lendemain du 9 Thermidor...

M. Lenôtre ne trouve pas sans vraisemblance que la première évasion ait été machinée par Chaumette lui-même (qui voulait se faire du Dauphin une arme contre les partis rivaux) lors du départ de Simon le 19 janvier 1794 (ce qui expliquerait beaucoup de choses, et notamment que la Commune, à partir de cette date, ait cessé de s'occuper du captif du Temple)...

Quant à la seconde évasion, celle du 10 thermidor, elle fut opérée par Barras, qui avait promis au financier royaliste Petitval, châtelain de Vitry-sur-Seine, de lui remettre l'enfant du Temple, en retour de l'appui pécuniaire donné par le banquier aux préparatifs du renversement de Robespierre. Barras remit « l'enfant du Temple », mais ce n'était plus le Dauphin. Petitval s'en aperçut, se crut joué, finit par faire du tapage et menacer de révélations... La suite en fut que le matin du 21 avril 1796 les habitants du château de Vitry ne se réveillèrent point : Petitval, sa belle-mère, les domestiques, tous tués (dont deux à coups de sabre), en tout, 8 ou 9 victimes... Le Directoire délibéra en séance secrète, et la justice n'ébaucha pas même un commencement d'enquête... Ceci n'est qu'un petit coin de la forêt touffue de mystères où l'on se trouve plongé dès qu'on veut aborder cette question Louis XVII. Toutes sortes d'intrigues, aussi bien du côté révolutionnaire que du côté royaliste, se sont nouées autour de cet enfant, qui était pour tous les partis un atout décisif à jouer le cas échéant...

Posant en principe que nous ne savons encore presque rien des « dessous de la Révolution » et que ceux qui nous l'enseignent l'ont trop souvent réduite à l'étroite mesure de nos préventions ou de leur partialité, M. Lenôtre pense que la captivité du Dauphin « ne fut point un simple épisode du grand drame révolutionnaire, mais qu'elle en forma le fond et la contexture, à l'insu même de ceux auxquels étaient distribués les rôles. »

Quant à savoir où et quand est mort le vrai Louis XVII, — là-dessus, silence ; toutes les hypothèses restent permises, tous les partisans des diverses « survivances » peuvent se prévaloir également de l'étude de M. Lenôtre pour affirmer la possibilité de leur thèse...

nom de Conseil général, mais c'est sous le nom de Commune qu'elle n'a pas cessé d'être désignée). A cette même heure (7 du matin), la populace armée se porte en foule vers le château des Tuileries ; à 9 h. ½, le premier coup de canon est tiré ; 96 Suisses, défenseurs des Tuileries, sont amenés dans la cour de l'Hôtel de Ville et immédiatement massacrés ; à midi on annonce enfin que la demeure du roi est au pouvoir du peuple. La Commune, ivre de son succès, félicitée par l'Assemblée Législative, s'érige en gouvernement et organise, sans délai, la Terreur. Tout de suite, elle sait qu'il lui faut profiter de sa victoire : sans désemparer, au cours d'une séance qui de vingt-quatre heures ne sera pas suspendue, elle exige la détention du roi, désigne pour geôle le Temple (malgré l'Assemblée Législative, qui aurait voulu un palais, le Luxembourg ou la Chancellerie), et assume la garde des captifs, non sans avoir soin de stipuler que le Trésor public en fera les frais. En moins de deux jours, la voici souveraine, « en dehors et même au-dessus de l'Assemblée Nationale ».

Elle se modifiera fréquemment au cours de son existence ; sur ses bancs siègeront des passants à peine entrevus et que remplaceront sans tarder d'autres éphémères. Mais son niveau intellectuel et moral ne change guère : elle sera toujours riche en artisans, marchands ou petits patrons que la malchance a aigris, littérateurs sans génie, professeurs faméliques, médecins sans clients, prêtres dévoyés, « hommes de lois », titre vague qui impose aux petites gens : tous gens d'une extrême vulgarité, plus vulgaires encore que pervers, cyniques, mais d'un cynisme animal, irraisonné, capables parfois de bons sentiments (type Simon), et sinon de remords, au moins de terreur, d'épouvante devant ce qu'ils ont fait. On en eut une preuve frappante le soir du 20 janvier 1793 : la Commune touchait enfin au but vers lequel depuis cinq mois tous ses efforts se concentraient : croit-on qu'elle triomphât ? Sans joie en tous cas. Elle venait de se constituer en permanence, en prévision de tentatives royalistes possibles ; mais la consternation planait sur l'Assemblée. Sauf des exaltés qui affectaient la crânerie, les autres osaient à peine se regarder. Lorsqu'on procéda à la nomination des commissaires chargés de la faction au Temple pour la journée du 21, « une extrême répugnance se manifesta ». Ce fut bien pis quand il fallut désigner deux membres pour assister à l'exécution du roi : le procès-verbal conserve trace du mouvement d'effroi qui accueillit cette motion : on propose le tirage au sort, on l'adopte, et aussitôt on n'en veut plus. Deux membres alors s'offrent spontanément : Jacques Roux et Bernard (c'étaient deux prêtres apostats). — Le lendemain, 21, après la nuit pluvieuse toute résonnante des sinistres batteries du rappel, quand la séance de permanence s'ouvre, dès l'aube, il n'y a sur les bancs « qu'un petit nombre de municipaux, tous dans un morne silence ». L'impression angoissante est si générale que, pendant les deux heures d'attente qui s'écoulent entre le départ du Temple et la chute de la tête royale, alors qu'arrivent incessamment à l'Hôtel de Ville les estafettes chargées de renseigner la Commune sur les moindres incidents du trajet, on voit jusqu'à ce détraqué d'Hébert, cédant à la tension de ses nerfs, éclater subitement en sanglots. Pour s'excuser de cette faiblesse : — « Le tyran, dit-il, aimait beaucoup mon chien ; il l'a caressé souvent ; j'y pense en ce moment !... » Toute la « sensibilité » de la Terreur est dans ce mot.

La Commune eut deux idoles : Chaumette et Hébert ; et, en dépit de la manie de réhabilitations qui a si cruellement sévi depuis un demi-siècle, ce sont deux noms que nul n'a tenté jamais d'imposer à l'admiration de la postérité. — Chaumette, fils d'un cordonnier de Nevers, écolier indiscipliné, renvoyé de son collège, embarqué comme mousse à treize ans, plus tard élève en chirurgie, étudiant en physique, maître d'études, secrétaire d'un médecin anglais, enfin vague gazetier à Paris, Chaumette, à vingt-sept ans, en 1790, est le modèle achevé de ces aventuriers qui, n'ayant rien approfondi, parlent de tout avec audace et arrivent à s'imposer par leur savoir aux ignorants et par leur aplomb aux gens instruits. Pour beaucoup de ces naufragés la Révolution est le port de refuge : Chaumette, ardent orateur des clubs, doit un renom rapide à son éloquence à la fois boursouflée et « bon enfant ». La Commune l'élit (12 décembre) procureur général syndic : — « Acclamations du peuple, joie délirante de sa part, note-t-il sur son carnet de poche. Je suis couvert de bénédictions et d'applaudissements. Louis Capet, je te défie, lorsque tu étais roi, d'avoir joui autant que moi... »

Au moral, qu'était-il ?... C'est « le chaos », a dit Henri Martin, — « le mystère », écrit M. Lenôtre :

A la fois naïf et rusé, enthousiaste et bas, cachant un grand fond de lâcheté sous des élans d'audace, envieux et jaloux, pourtant compatissant et facilement attendri, pudique et dépravé. A ces contradictions il est redevable d'un incontestable talent de comédien, d'un instinct très sûr du ton qu'il lui faut prendre selon la qualité ou la disposition de ses auditeurs. Pitre finaud et consommé, il joue tantôt la rondeur sympathique, tantôt l'indignation ; il est tour à tour poétique, familial, grossier, ironique, emporté, doucereux, mystique à la façon de Rousseau, ou gouailleur en imitation de *Figaro*, mais avec infiniment moins d'esprit : — « Je m'appelais autrefois Pierre-Gaspard Chaumette parce que mon parrain croyait aux saints, dit-il en manière de discours de réception lors de son installation comme procureur de la Commune ; depuis la Révolution, j'ai pris le nom d'un saint qui a été pendu pour ses principes républicains ; c'est pourquoi je m'appelle aujourd'hui Anaxagoras Chaumette ». Telle est sa manière et on s'extasie. Comme il boit souvent un coup de trop et qu'il est souvent, sinon ivre, du moins « échauffé » par le vin, sa voix est toujours voilée d'un enrouement chronique qui force l'attention et commande le silence, — à moins que ce ne soit une habileté de plus, une rouerie d'orateur vaniteux et sans gêne, soucieux de se distinguer des braillards ses collègues. Et tel est l'homme qui, pendant plus d'un an, va être le maître absolu de la prison du Temple et régira la captivité de la famille royale suivant les

exigences changeantes de sa popularité et de son intérêt (guillotiné 13 avril 1794).

Hébert, son substitut, avant de figurer en cette qualité à l'*Almanach National,* a été inscrit en 1786, dans l'*Almanach des Spectacles,* comme « ouvreur de loges » au théâtre des Variétés. Chassé d'Alençon sa ville natale (né 1755), minable, éculé, lui aussi avait battu le pavé de Paris, le ventre vide, à la recherche d'un dîner; durant des années, sans un écu en poche, vivant de rencontres, il accumulait contre les riches et les heureux tant de fiel et tant de rancunes qu'il en avait « à revendre ». La Révolution survenue, il en vendit : son ordurier *Père Duchesne,* son mariage avec une religieuse sécularisée et surtout ses trafics au Ministère de la Guerre lui valurent l'aisance. Il était âpre, froid, maître de soi, circonspect et insinuant; bourrant son journal de jurons et d'obscénités, se faisant représenter au frontispice de sa feuille sous la figure d'un rustre musclé, hache en main, pipe aux dents, bicorne en tête, pistolets à la ceinture, il était, en réalité, de maintien correct et d'allure chétive; son nez droit, ses lèvres minces, ses yeux méfiants, son menton perdu dans une haute cravate, sa mine impénétrable et soupçonneuse lui donnaient l'aspect d'un homme en garde, flairant en tout compère l'ennemi et redoutant les clairvoyances. Brasseur d'affaires, se croyant de taille à combiner de grandes intrigues, ambitieux d'argent, n'hésitant devant aucune ignominie pour atteindre au but, mielleux à ses heures, courroucé sans efforts, il personnifie la fausseté calme et la dissimulation pénétrante. Un homme terrible. Lui aussi rôdera dans le Temple à discrétion, mais il le fera prudemment, non point, comme tant d'autres, pour la vaine curiosité d'approcher les prisonniers et de jouir de leur abaissement, mais seulement lorsque quelqu'une de ses ténébreuses combinaisons le lui commandera et quand il escomptera de la visite un avantage personnel (guillotiné 24 mars 1794; sa veuve, le 12 avril suivant).

VIII. — Un coin de ciel bleu maintenant sur tout ce sang, un souffle d'air pur au sortir de ce cloaque : **Récits d'un Prêtre-Soldat,** par Pierre Tailliez, S. J., in-12 de 340 p., 6 f. 50, Lille, R. Giard. — L'auteur a servi trois ans et demi comme aumônier volontaire, au 69e régiment d'infanterie, au « Six-neuf. » Il a recueilli là un écrin splendide, et il nous en montre quelques perles. Ce sont pages qui sont toujours les bienvenues. Il y a trop de gens qui ont intérêt à noircir toutes choses, à salir toutes choses, à crier au « bourrage de crâne » quand des yeux plus purs que les leurs ont su voir autre chose que la malpropreté et les vilenies de toute sorte dont ils ont encombré leur mémoire! (cf. témoignages cités ici, p. 72, à propos du livre du P. Rouvier, *En ligne).* Il y a de ces gens-là en temps de paix, et il y en a en temps de guerre. La guerre révèle le fond des âmes. Plaignons ceux qui ne savent voir le bien nulle part, nulle part les possibilités de bien mises par Dieu au fond des âmes même les plus abandonnées, au fond d'âmes qui seront nos juges un jour. Plaignons-les, mais flétrissons-les, pour le mal qu'ils font : c'est charité que de crier au loup quand il est dans la bergerie. L'immense majorité de nos prêtres-soldats ont fait le bien, d'abord parce qu'ils ont su le voir. Ce serait une jolie classification des régiments que celle-ci (Tailliez, p. 47) : « Là où sont les prêtres; là où ils ne sont pas... Là où ils sont aimés, là où ils le sont moins ». Les coïncidences abondent entre la présence des prêtres-aumôniers et la valeur militaire des hommes. Il y aurait là une belle démonstration de ce que peut la foi pour l'épanouissement total des vertus morales : — « Les péchés mortels font perdre les batailles », disait Jeanne d'Arc. — « Quand on a entendu des paroles de prêtre, ça remet, disait un gars au Père. On n'est plus triste. »

Un jour (p. 94), aux Quatre-Vents, des blessés plein la ferme; le Père distribue les sacrements; arrivé près d'un petit gars qui lui semble bien touché, il lui offre l'absolution : — « Mais, M'sieu l'abbé, je n'suis même pas baptisé! » Et le Père de lui faire un catéchisme rapide : — « Ma foi, M'sieu l'abbé, interrompt le gars sur un ton de courtoisie aimante que son catéchiste n'oubliera jamais, je ne comprends pas grand' chose à tous ces trucs-là. Mais je vous aime bien. Vous êtes bien gentil. Je vous ai vu à Morhange. Je veux bien tout ce que vous voulez. » Voilà bien l'apologétique par la charité, — celle qui fait des merveilles, et non pas seulement en temps de guerre.

La Première Communion du soldat de 26 ans (p. 35) : pas bien intelligent le pauvre, mais sincèrement pieux; il explique son cas au Père d'un air déconfit : — « Mon curé ne m'a pas trouvé assez malin. Il n'a pas voulu de moi pour la 1re Communion. » Pas très malin en effet, mais une si bonne volonté! Après un examen ... adapté, il fera sa 1re Communion.

Un autre, Parisien, cycliste, pas de 1re Communion non plus. Son père a voulu le laisser libre de se choisir une croyance. Le P. le catéchise; il est radieux : — « J'écrirai cela à ma mère, elle sera contente. » Et il exhibe de sa poche une image de piété, pliée et repliée, qu'il a ramassée dans une maison effondrée, à Anthelupt, et qu'il porte depuis sur son cœur. C'est un pauvre chromo de la Bonne Presse, qui représente l'histoire des Apparitions de Lourdes : une couronne de petits médaillons, et au centre l'Apparition. Il y a neuf mois qu'il la porte; la Vierge de Lourdes a récompensé son bon mouvement.

Un autre, 37 ans, petit patron de grande ville, célibataire, conférencier anticlérical dans le civil... Un frère aîné, resté bon chrétien, lui écrit, après de longs mois de guerre, une lettre vraiment touchante de rappel à Dieu (transcrite ici, p. 109). Il vient montrer sa lettre au Père; le Père lit, le troupier le regarde anxieux, mais d'une anxiété où transparaît déjà la contrition, le regard sans doute du fils prodigue... Le lendemain, il était à genoux dans la chambre du Père.

Un autre (p. 121), gars de Paris, engagé volontaire à dix-huit ans, non baptisé : son père ne l'a pas voulu : « Tu feras ce que tu voudras quand tu auras l'âge de raison ». Ce pauvre père, officier, est mort à la guerre, ou du moins disparu, depuis fin 1916, à Verdun. Mère très pieuse. Le Père lui parle de baptême, de religion. L'enfant écoute, s'intéresse, fait même des objections, mais ne veut pas qu'il soit question de baptême : supposez que son père revienne, que dirait-il? « Il n'a jamais voulu me faire baptiser. Je ne veux rien faire contre mon pauvre père »... Il a eu de longues causeries encore avec l'aumônier; il a toutes les qualités, mais il ne se laissera pas baptiser. Jusqu'au bout il se butera devant le souvenir de son père : — « Mon père a eu la force de vivre sans religion. A vingt ans il a renoncé à sa foi, il a changé. J'aurai la force de vivre comme lui... »

Il y a le petit paysan charentais, 22 ans. Il vient, à l'infirmerie, de faire sa seconde Communion (16 juillet 1917), après onze ans. La reconnaissance : — « Qu'est-ce que je pourrais faire pour vous remercier? — Mais rien du tout, mon fils. Dites le *Notre Père* et le *Je vous salue Marie* pour moi, dès que vous les saurez bien par cœur. — Mais si, mais si, insiste-t-il, je voudrais vous faire plaisir, je voudrais faire quelque chose pour vous et pour M. Césard (un infirmier-séminariste) ». — Alors, plus beau qu'Archimède prononçant son eurêka, il s'écrie de toute son âme : — « Si on trinquait tous les trois ensemble! »

Il y a René Depuichault, 29 ans, docteur en droit, sorti premier des Hautes Etudes Commerciales, sachant écrire et parler une dizaine de langues, auteur d'un travail juridique sur la *Fraude successorale* (préfacé par Paul Leroy-Beaulieu) et de nombreux articles ou mémoires, — mais la modestie même : tout cela, nul ne s'en est douté au régiment tant qu'il a vécu; il a fallu sa mort pour le révéler... Au cours de ses voyages il a perdu la foi; mais il a trop de vertus pour ne pas

la retrouver. Il la retrouve, progressivement... Une première lettre à ses parents : « ...Sous les boulets mes prières d'enfant me revenaient aux lèvres. Je ne sais plus bien ce qu'est la foi, mais ces paroles réconfortantes que tu m'avais apprises, maman, me réconfortaient au milieu du danger ». — Six semaines après, une cérémonie pour les morts faite à Saulthic (3 nov. 1914) lui donne le coup de grâce, le coup décisif de la grâce : — « ... J'y ai éprouvé l'émotion la plus intense de ces deux mois de campagne. Il y avait dans ce chant de *Pitié, mon Dieu!* entonné par des soldats pensant alors à leurs parents ou à leurs femmes et enfants, un tel élan du cœur, il traduisait si bien notre espoir et notre désir de revoir tous les êtres et les choses chères qui faisaient la beauté de notre vie. J'ai entendu bien des balles et des boulets siffler autour de moi ; j'ai déjà dit plusieurs fois : *Cette heure sera la dernière,* sans trembler, très ferme : les seules larmes que j'ai versées, c'est à cette messe. *Il me semble que c'est en priant Dieu — après tant d'années — que j'ai été le plus en communion avec vous* qui priez tant pour moi et avec tant de succès. Je pensais à vous, à mon enfance faite de tendresse de mes parents et de piété, à votre chagrin quand j'ai abandonné cette foi que je retrouve chaque jour, tellement que je ne puis penser à vous sans élever mon âme vers Celui que vous implorez pour moi... » — Le lendemain, confession et communion... Le 5, il écrit sa joie à ses parents : — « Il me semblait revivre quelque chose des délicieux instants de ma première communion, être plus près de vous ; une force nouvelle, un désir de bien faire, me venaient soudain ; la foi m'était rendue dans sa pureté primitive. Je suis bien heureux et vos prières ont produit leur fruit... » Frappé mortellement le 6 septembre 1915, meurt après avoir reçu les Sacrements.

Lille sous l'occupation allemande. Les héros du journalisme, par l'abbé Leman, prof. aux Facultés cath. de Lille, in-12 de 46 p., 0 f. 60, Bloud. — Nous avons dit ici (*Ami* 1919, p. 961-4) l'histoire de la *Libre Belgique.* Ce que la *Libre Belgique* a fait pour Bruxelles, la *Patience* l'a fait pour Lille et Roubaix. On admire, et à juste titre, le courage, l'héroïsme de ces hommes qui ont tout bravé, la prison et quelques-uns la mort. Mais, ce qui est plus admirable encore, et vertu plus rare que tous les courages, c'est leur espérance indomptable. L'espérance a manqué à tant de gens à l'arrière ! Eux, ils l'ont gardée, sans l'ombre d'un doute, sous la menace de l'ennemi, et sevrés de toutes nouvelles consolantes, quatre années durant. Cela ne saurait être trop médité. — Et M. Leman, en même temps qu'il ravitaillait si efficacement le moral de ses compatriotes, trouvait encore la liberté d'esprit nécessaire pour mener à bien l'achèvement de deux thèses de doctorat ès-lettres (sur le pontificat d'Urbain VIII) qui lui ont valu cet hiver, avec le titre de docteur, la plus haute mention dont dispose la Sorbonne (nous y reviendrons *fusius).*

Lens 1914-1918 : La guerre, l'invasion, l'occupation allemande, les destructions, par E. Occre, curé-archiprêtre de Lens, in-12 de 256 p., nombreuses phototypies hors texte, 7 f. 50, Beauchesne. — M. le chanoine Occre, l'homme d'œuvres connu (et de longue date) de tout le clergé français pour sa belle monographie de l'abbé de Préville (*Ami* 1909, p. 360), nous dit, avec une simplicité qui dégage la plus poignante émotion, ce qu'il a vu et vécu à Lens, toutes les phases de ce long martyre de sa paroisse, invasion, occupation, pillage, famine, brutalité prussienne, bombardements, l'agonie enfin d'une cité méthodiquement et totalement rasée, et où un étranger saurait à peine à l'heure présente distinguer, dans les décombres, l'église et les autres monuments qui attestaient sa prospérité, — puis, sous ces horreurs qui n'atteignaient que l'aspect extérieur de Lens, — l'âme des habitants, leur patriotisme et leur vaillance, leur sang-froid surtout et leur admirable patience dans cet interminable tête-à-tête avec un ennemi aussi dissimulé que barbare, leur ferveur chrétienne enfin : — « Jamais la ville de Lens n'a été plus belle dans l'expression et l'affirmation de sa religion, que pendant la guerre et sous les horreurs de l'occupation allemande ». Ah ! quel livre de bon pasteur nous avons ici ! quel témoignage ! Et comme ce sera œuvre patriotique et religieuse que de faire lire ces pages partout !

Quatre années de captivité et de souffrances 1914-1918, par M. Boulfroy, curé-doyen de Roye (Somme), in-12 de 90 p., 1 f. 20, Bloud. — M. Boulfroy, arraché à sa paroisse le 19 novembre 1914 sans l'ombre d'un prétexte, s'est vu traîner de ville en ville, à travers la France envahie, la Belgique et l'Allemagne (camp de Holzminden), sans que jamais ses bourreaux aient pu articuler contre lui un grief, ni porter un jugement, ni prononcer une condamnation. Ses paroissiens lui ont demandé de consigner par écrit le récit de ses épreuves. Il le fait aujourd'hui, en des pages qui n'ont que le défaut d'être trop brèves, mais combien pleines !

Lucien Chabord (1890-1916), par A. Valensin, prof. à la Faculté de Théologie de Lyon, in-16 de VII-84 p., Gabalda : Savoyard, élève au Petit Séminaire de Saint-Pierre d'Albigny (où il eut pour Supérieur le futur Mgr Termier), puis au Grand Séminaire de Chambéry (alors réfugié, après la Séparation, à Pingon), puis, après ses trois ans de service militaire, novice (automne 1913) de la Compagnie de Jésus, mobilisé et lieutenant de Chasseurs Alpins, Chevalier de la Légion d'Honneur le 1er août 1916, tombé au cours d'une reconnaissance le 24 septembre suivant, tenant à la main le fanion du Sacré Cœur. — Le sous-titre : *La vie mystique dans les tranchées,* dit toute la beauté de ces pages, qui sont brèves mais denses, brûlantes, nourries de multiples et rapides citations des lettres du jeune novice.

Une Victime du Devoir patriotique et sacerdotal : l'abbé Guy du Bouillonney, par M. Guesdon, ancien directeur au Séminaire de Sées, in-12 de 206 p., 3 f. 50, Imprimerie-Librairie de La Chapelle-Montligeon (Orne) : né 1888 au Ménil-Vicomte (Orne), élève à St-François-de-Sales d'Alençon (où il eut pour Supérieur le futur Mgr Louvard), au Grand Séminaire de Sées en 1906, au Séminaire Français de Rome en 1909, prêtre en 1910, vicaire à N.-D. de Mortagne en 1912 ; entré au fort de Vincennes en février 1915, versé dans le service auxiliaire à la suite de ses blessures, puis (automne 1917) ramené en sursis à Mortagne à titre de professeur à l'Ecole Bignon, emporté enfin par la contagion (17 oct. 1918), victime de son dévouement au chevet des grippés. Très belle vie. M. Guesdon a écrit en sous-titre *Mémorial de famille,* ce qui explique l'abondance de certains détails, précieux en effet pour la famille ; mais le récit eût gagné à en être allégé. Et ce serait malheureux vraiment que l'étendue de ce volume en ralentît la diffusion parmi le grand public.

André Milliot, enfant de chœur et séminariste 1901-1917, par F. Cuenot, brancardier-aumônier, in-12 de VII-120 p., 1 f. 50, Bloud ; — **Edouard Lanoiselée, séminariste-soldat 1889-1916,** par M. Verdunoy, curé de St-Michel de Dijon, in-12 de 213 p., 3 f., Bloud ; — **Une âme de séminariste-soldat, Bernard Le Roy 1894-1915,** par M. Duprey, prof. au Collège de St-Lô, in-12 de 66 p., 1 f., Téqui ; — **Lettres de Jean Nourrisson,** clerc tonsuré de Paris, tué à la Clytte le 4 mai 1918, in-12 de XVI-156 p., 2 f., Gabalda ; — **Sous le Feu : au Petit-Séminaire de Béthune 1914-1918,** par F. Gaquère, in-12 de XV-354 p., 3 f. 50, Téqui... Série de monographies dont chacune nous tiendrait en réserve des écrins de perles. — Les séminaristes ont toujours été des bien-aimés dans l'Eglise : « Vous êtes beaux comme l'espérance, » peut-on leur dire à tous. Avec quel regret, quelle espérance aussi le redit-on en pensant à la multitude de ceux que la guerre nous a ravis ! Des héros de cette série de monographies, le premier seul, André Milliot, n'est pas mort à la guerre (il n'avait que treize ans aux vacances de 1914 et commençait à peine le latin) : âme très délicate, très fine, tout angélique, rien de pénétrant comme ses notes de retraite... *Rap-*

tus est ne malitia mutaret... — Edouard Lanoiselée est entré au Séminaire à vingt-quatre ans, diplômé de l'Ecole d'horlogerie de Besançon. Sa vocation avait germé en milieux ouvriers, ce qui lui assure un intérêt tout spécial. Et puis ce fut la guerre, et la mort glorieuse le 13 juin 1916. Et puis le Bon Dieu l'avait prédestiné certainement à devenir après sa mort l'apôtre qu'il n'a pas eu le temps d'être durant sa vie, puisqu'il lui suscite aujourd'hui, pour écrire sa biographie, l'une des plumes les plus aimées et les plus élevées du clergé de France. — Bernard Le Roy, physionomie toute de droiture et de bonté : ce qui frappe chez lui dans ses années de collège, c'est la sincérité de son zèle ; et à l'armée, son dernier lieutenant ne trouve à lui reprocher que sa trop grande bonté, « un défaut de prêtre, » ajoute-t-il joliment. — Jean Nourrisson, petit-fils du membre de l'Institut et brillant élève de Stanislas à Paris puis de la Sorbonne avant d'entrer au Séminaire d'Issy : les lettres qui paraissent aujourd'hui, sont toutes adressées à un ami du Séminaire et embrassent une période de treize mois environ, de la mobilisation à septembre 1915, date à laquelle son ami tomba au cours de l'offensive d'Artois. — *Sous le Feu :* monographie non plus d'un séminariste, mais de tout un Petit Séminaire qui, quatre années durant, est resté fidèle à sa règle, continuant ses études, en dépit des réquisitions, des passages de troupes, de la canonnade et des bombardements. On a ici des notes prises au jour le jour par M. Gaquère, professeur de littérature (et de courage). Ces adolescents ont fait l'admiration des corps britanniques. Ils ont donné un grand exemple collectif dont la mémoire ne doit pas se perdre. Mgr d'Arras écrivait à l'auteur : — « Votre livre m'apparaît comme un acte de justice, de piété filiale et d'apostolat. Par sa portée, il dépasse de beaucoup les limites du diocèse d'Arras. » Quel dommage que d'être obligé de passer si rapidement sur des beautés de cet ordre !... « On ne jette pas à l'eau des poignées d'or, surtout à l'heure présente, » dit Pierre l'Ermite dans une vibrante préface à **La Foi des Héros,** d'Yvonneck (in-12 de 190 p., 3 f., maj. 30 %, Bloud) : « or, qu'est-ce qu'une poignée d'or, en comparaison des beaux et réconfortants exemples prodigués journellement pendant cette guerre par l'héroïsme de nos soldats ? » Heureusement rien de tout cela n'est perdu, puisque faute de pouvoir être consigné ici, cela du moins se retrouvera toujours en volumes. *La Foi des Héros* est une série de récits genre Pierre l'Ermite ou Jean des Tourelles. Yvonneck a cherché et trouvé la foi au fond de toutes ces énergies qu'il a vues transfigurer aux heures suprêmes nos soldats. La fécondité de la foi, grande idée qui est à la base de la prédication évangélique et qu'on ne saurait trop mettre en relief. Il y a d'autres sources d'héroïsme, dira-t-on... Oui, comme il y a d'autres sources de grâce que l'Eucharistie, sources ouvertes par Dieu si largement à ceux qui n'ont pas l'Eucharistie à leur portée : ce qui n'empêche que la sainteté nourrie de l'Eucharistie a une saveur bien à elle (c'est là une des considérations qui accentuent le mieux la différence entre les Saints du Nouveau Testament et ceux de l'Ancien). De même, l'héroïsme qui jaillit de la foi, a son cachet à lui, un cachet inimitable et qu'il faut remercier des livres comme celui-ci de nous faire goûter si fortement.

Nous annoncions l'autre jour la **Vie abrégée de Sainte Jeanne d'Arc,** de Mgr Touchet. Tous nos lecteurs savent déjà que vient de paraître presque en même temps la grande Vie, **La Sainte de la Patrie** (2 vol. gr. in-8 de LXVIII-561 et 584 p., 30 f., Lethielleux). C'est non pas seulement un monument, ce sera le monument de l'année de la canonisation à la gloire de Sainte Jeanne d'Arc. C'est l'œuvre de vingt-cinq ans, — des vingt-cinq ans d'épiscopat orléanais pendant lesquels Mgr Touchet a été successivement chargé par trois Papes d'instruire la cause canonique de Jeanne. Mgr Touchet n'a pas seulement lu les historiens de la Sainte ; il les a vus paraître devant son Tribunal ; il les a entendus ; il a entendu Kurth, le grand historien belge, dire, sous la garantie du serment prononcé à l'ouverture de la séance où il fut cité comme témoin : « Je ne connais pas l'histoire ; personne ne la connaît. Cependant, il y a quarante années que je l'étudie. Eh bien ! je peux dire que personne n'a passé sous mes yeux, sur ce théâtre, depuis le Christ et la Vierge Marie, qui me paraisse plus digne des autels que Jeanne d'Arc. » Il a fait mieux que d'étudier Jeanne d'Arc : il l'a priée : — « Soyez-moi témoin (ô Jeanne !). Chaque journée du quart de siècle bientôt qui vient de s'écouler a augmenté mes admirations et mon amour pour vous. Pas une n'a commencé sans que — mes devoirs ayant été offerts au Christ éternel et à sa Mère — je vous aie saluée et aie appuyé mes lèvres pieuses sur votre pied chaussé de fer. Je vous ai mêlée par la prière à mes travaux, à mes joies, à mes peines... » A la prière il a joint la méditation, — et la méditation plume à la main : il ne s'est guère écoulé de jour où il n'ait « réfléchi, même écrit » sur sa Sainte. — Je crois que voilà des données qui suffisent magnifiquement à dire la beauté unique de l'œuvre qui paraît aujourd'hui.

Vers la Victoire, par Mgr Julien, évêque d'Arras, in-12 de 394 p., 5 f., Téqui : recueil de discours dont deux sont consacrés à notre Sainte : *Jeanne d'Arc figure de la France* (1915) (deux pages de ce discours sont parmi celles qui ont été le plus souvent reproduites : la « fille du peuple »), et *Jeanne d'Arc et la France,* panégyrique prononcé à N.-D. de Paris en 1919 ; — puis, *Le Miracle de la Marne,* discours à la cathédrale de Meaux, pour le IVe anniversaire de la victoire de 1914 ; — *Le Rosaire de la France,* 21 août 1919 ; — oraisons funèbres aux morts de la guerre ; discours pour les victimes, pour les orphelins, etc. Nos lecteurs savent que Mgr Julien est homme de lettres non moins qu'homme d'Eglise ; et il y a longtemps que l'Université a couronné sa haute culture littéraire.

La Perle du Sacré Cœur : sainte Marguerite-Marie, par Ad. Retté, in-12 de 296 p., 5 f., Bloud. — Œuvre certainement de foi et de piété profonde. M. Retté nous dit lui-même (p. 269) comment, au cours de son travail, il a connu « l'allégresse de brûler comme un sarment ramassé sur le fumier du siècle par la main miséricordieuse du Bon Maître, et je suis entré en combustion au contact de ce brasier terrible et suave : le Sacré Cœur... » Mais on sait qu'il a gardé, des milieux littéraires de la première période de sa vie, le goût de certaines outrances qui, en d'autres sujets, ne sont peut-être pas déplacées, mais qui dans une Vie comme celle de sainte Marguerite-Marie, détonnent. Ce livre intéressera nos confrères (j'ai même peur qu'à certaines pages il ne les amuse) ; mais ce ne sera pas la Vie *ad usum fidelium.* — On y voudrait l'Imprimatur. — P. 23, l'auteur de l'hérésie quiétiste est Molinos (non Molina).

Montmartre autrefois et aujourd'hui, par le P. Jonquet et F. Veuillot, in-8 de 350 p., Bloud : réédition, remaniée et accrue de moitié, d'un ouvrage paru il y a trente ans sous la signature du P. Jonquet, chapelain de la Basilique. C'était un très beau livre déjà il y a trente ans, mettant en lumière chaude la suite des desseins de Dieu sur Montmartre : Montmartre, jadis place forte du paganisme, lieu du culte druidique et séminaire de druides ; sur les ruines des faux dieux le Christ inaugure son règne par le martyre de S. Denis et de ses compagnons : Montmartre dès lors lieu de pèlerinage où l'on afflue d'Italie même et d'Allemagne ; prieuré de Cluny au XIe siècle ; abbaye de Bénédictines au siècle suivant, sous Louis le Gros ; dès lors « cœur de la France » comme s'exprime une vieille charte du roi Jean ; centre de ferveur réformatrice au début du XVIIe siècle ; centre bientôt après, grâce au B. Eudes, de dévotion au Sacré Cœur ; puis, après un siècle presque d'interruption, désigné de nouveau, sur l'initiative personnelle du cardinal Guibert, pour être l'emplacement de l'Eglise du Vœu National... Ce qui s'est passé